

L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX
Le voleur déguisé en femme
 PAGE 2




192^{ème} jour de l'agression de Ghaza
33 843 MARTYRS ET 76 575 BLESSÉS

CRÉSUS QUOTIDIEN
 www.cresus.dz In medio stat virtus

La pomme de terre
 cédée à 130 DA
**La bataille de
 régulation
 persiste**
 PAGE 6

Le Président Tebboune reçoit Brahim Ghali
Un soutien indéfectible
 PAGE 3



L'audience intervient le jour même où se tient une séance de consultation au Conseil de sécurité sur la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO).

**CONSÉQUENCE DU CONFLIT
 IRAN-ENTITÉ SIONISTE**
**Le baril sur
 une poudrière**
 PAGE 4



Si, pour l'heure, les analystes ne veulent pas croire à une augmentation durable des prix du baril, le risque d'un choc pétrolier lié à une extension du conflit n'est pas à écarter.

**«Fraude massive»
 des retraités algériens**
**Le gros
 mensonge
 de la France**
 PAGE 16

En France, le gouvernement a voulu faire croire à une «fraude massive» sur les pensions accordées aux retraités algériens mais cette fable des retraités centenaires «fantômes» détournant des centaines de millions d'euros a été démentie par les chiffres.



Transition énergétique
**La nouvelle
 vision dévoilée**
 PAGE 7

Mohamed Arkab annonce «la préparation d'un modèle énergétique national visionnaire» qui intégrera les énergies renouvelables dans le mix énergétique, ainsi que l'efficacité énergétique dans les secteurs les plus consommateurs tels que le logement, le transport et l'industrie.

**Il rend visite
 aux clubs de l'élite**
Petkovic innove
 PAGE 13



Exode des médecins
Des solutions s'imposent
 PAGE 4



Page réalisée par Souiki Sidali



10/10

MUSTAFA AL-MUMRI APPLAUDI

Le comédien et chanteur yéménite, Mustafa al-Mumri, a sorti un clip dans lequel il reprend la chanson « Msaytara » (dominatrice) de la chanteuse Lamis Kan, en changeant les paroles. Le cover vise à humilier quelques dirigeants arabes et musulmans, en les décrivant comme des serviteurs de l'entité sioniste, «la dominatrice ». Il met en scène des images comiques d'un homme juif orthodoxe avec des papillotes, en meeting avec des dirigeants arabes et musulmans dans une grande salle, sous la supervision du dirigeant américain, qui les voit depuis son bureau par le biais d'une caméra installée dans ladite salle. Les internautes saluent l'artiste pour son courage de critiquer l'Entité Sioniste et qualifient son œuvre d'art de travail professionnel. La vidéo a accumulé plus d'un demi-million de vues.

9/10 FÉMININ, MASCULIN

Une vidéo mettant en avant l'apparition de quelques influenceurs provoquant la controverse sur la toile en imitant le comportement de leur sexe-opposé a accumulé plus de 25k vues. Les internautes confirment l'existence de plusieurs influenceurs ayant une grande audience qui agissent ainsi. Que ça soit des hommes féminisés ou des garçons manqués. Ils appellent par la même occasion à les désabonner afin de mettre un terme à leur influence qui pourrait provoquer des sérieux problèmes sociaux.



8/10 BADDARI PREND LE COUS

Les images du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Kamel Baddari, qui attend avec les étudiants, dans les arrêts de bus universitaires, l'arrivée du bus, communément appelés «COUS», accumulent plus de 8k vues. Après l'arrivée du COUS, le ministre est monté à l'intérieur et a pris une place assise à côté de quelques étudiantes avec lesquelles, il a échangé des mots sur la qualité des services. Ensuite il a pris un repas avec elles dans un restaurant universitaire. Les internautes saluent son geste et invitent les responsables de tous les secteurs à faire comme lui pour partager le même sentiment que les citoyens, concernés par les services de leur tutelle.

7/10

LE VOLEUR DÉGUISÉ EN FEMME

La vidéo d'une femme voilée portant un « A'adjâr » (petite voilette faciale triangulaire) qui a été filmée en train de voler un article de vêtements pour femmes, dans un Souk, fait le tour de la toile et cumule plus de 4 400 réactions. L'homme qui filmait a prévenu le commerçant, qui à son tour l'a poursuivie pour récupérer l'article volé. Mais à la surprise de tout le monde, la femme lui a mis un coup de « balayette » avant que la foule autour ne découvre qu'il s'agit d'un homme déguisé en femme. Pendant que la majorité des internautes dénonce le geste, quelques-uns disent que c'est une farce faite au commerçant par des proches à lui.



6/10 LE PÈRE-AÏD

Un sénior issu de Larbaâ (Blida), qui s'appelle Ammi Lakhder Chouchou, a tendance de distribuer des centaines de cadeaux aux enfants pendant les fêtes d'Aïd, depuis 35 ans. Chaque Aïd, des centaines d'enfants se regroupent devant sa maison attendant le commencement de la distribution des cadeaux. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 4 400 réactions. Les internautes le remercient pour avoir dessiné le sourire sur le visage des enfants toutes ces années. « Ce n'est pas le Père Noël, c'est le Père Aïd », a dit un internaute.

5/10

FACT-CHECKING : LE COACH DU MCA CONVERTI À L'ISLAM ?

Une information indiquant que l'entraîneur de Mouloudia d'Alger, Patrice Beaumelle, aurait embrassé l'Islam circule à la vitesse du vent sur le net. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 2 400 réactions. Le technicien a réagi, dans un enregistrement vocal, mais il n'a ni confirmé, ni infirmé. Il s'est juste contenté d'exprimer sa déception. Selon les internautes, il se serait converti à l'islam, mais il préfère annoncer la nouvelle, lorsqu'il remportera un titre avec le Mouloudia. Rappelons que l'ex-entraîneur du MCA, François Bracci, s'était converti à l'islam au terme de la saison 2009/2010.

4/10 RETOUR DU COVID : C'EST FAUX

Une publication indiquant que le COVID est revenu en force en Algérie a suscité la peur sur la toile et accumulé plus de 750 réactions. Depuis les deux dernières semaines du mois de Ramadan, les internautes ont constaté qu'un virus, provoquant des symptômes plus ou moins similaires à ceux du COVID, est en train de se propager en Algérie. Mais selon les derniers bilans quotidiens du Ministère de la Santé, les cas de COVID se varient toujours entre zéro et trois cas, depuis plusieurs jours, ce qui nous fait constater que le COVID n'est pas revenu en force comme le prétendent certains internautes et admins de pages sur la toile.



3/10

POMME DE TERRE : C'EST TROP !

Des publications indiquant que le prix de la pomme de terre est monté comme une flèche ont accumulé plus de 750 réactions. Les internautes dénoncent l'augmentation anarchique du prix de ce produit et appellent les autorités à le faire baisser comme ils ont fait au prix de la banane.

2/10 LE VISA ALGÉRIEN

Une cut d'une Algérienne et un Franco-soudanais qui interviennent lors d'un micro-trottoir tunisien fait le tour de la toile et accumule plus de 100 réactions. Le couple a expliqué qu'il s'est rencontré en Tunisie pour commencer les procédures du mariage, car l'homme ne pouvait pas obtenir un visa algérien. Pendant que la moitié des internautes salue les autorités pour cette politique de réciprocité avec les pays occidentaux, une autre moitié appelle les autorités à faciliter le visa pour encourager le tourisme en Algérie.



1/10 FILM JOKER, UNE SUITE TRÈS ATTENDUE

Warner Bros a offert un aperçu d'une suite très attendue de Joker. Cette suite, qui sort en octobre et met au casting Lady Gaga, l'une des plus grandes stars mondiales de la pop, a été décrite comme une comédie musicale. En présentant la bande-annonce, Todd Phillips a qualifié sa dernière production de « film où la musique constitue un élément essentiel », ajoutant qu'en cela le nouveau Joker ne « s'éloignait pas beaucoup du premier ». Le Joker de 2019 offrait l'histoire sombre, violente, d'Arthur Fleck, ennemi juré de Batman, clivant les spectateurs en présentant un méchant meurtrier comme un héros. Les internautes sont impatients de voir ce que ça va donner. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 100 réactions.



LE RETOUR ?

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT BRAHIM GHALI Un soutien indéfectible

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Brahim Ghali.

La rencontre s'est déroulée en présence du chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'armée Saïd Chanegriha et du directeur de Cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem. Etaient présents également du côté sahraoui, le ministre conseiller chargé des affaires diplomatiques, Mohamed Salem Ould Salek, le chef d'Etat-major de l'Armée populaire de libération sahraouie, Mohamed El Ouali Akik et l'ambassadeur de la RASD à Alger, Abdelkader Taleb Omar. L'audience faut-il le préciser, intervient le jour même où se tient une séance de consultation au Conseil de sécurité sur la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Une occasion pour rappeler le soutien indéfectible de l'Algérie à la cause sahraouie et son attachement à la légalité internationale, comme rappelé par le président tebboune dans son discours lors du sommet du mouvement des Non-alignés. «Le parcours du Mouvement des non-alignés, riche de nombreuses formes de solidarité avec les peuples opprimés et colonisés et qui se traduit par ses positions de soutien aux causes justes, lui impose aujourd'hui de soutenir le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental, dont les territoires et les richesses ont été spoliés



en flagrante violation du Droit international et qui est aussi victime de tentatives d'aliénation de sa cause juste et de ses aspirations à l'organisation d'un référendum libre et régulier, conformément à la Légalité internationale et aux résolutions pertinentes de l'ONU, aux fins de le priver de ses droits légitimes intangibles et imprescriptibles », avait-il affirmé.

**L'AMBASSADEUR SAHRAOUI
RENCONTRE DE MISTURA**

Le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordonnateur avec la MINURSO, Mohamed Sidi Omar s'est entretenu lundi, au siège du secrétariat des Nations unies, avec l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura. La rencontre qui s'est tenue à la veille de la séance de consultation sur la MINURSO, a porté sur la réalité et l'avenir du processus de paix parrainé par les Nations Unies au Sahara Occidental. M.

Sidi Omar a notamment expliqué en détail la position du Front Polisario à cet égard et souligné que l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination est la seule voie vers une solution pacifique, juste et durable à la décolonisation du Sahara occidental. Le représentant du Front Polisario a, en outre, réaffirmé que le plan de règlement de l'Union Africaine (UA) et des Nations Unies, accepté par les deux parties en conflit, le Front Polisario et le Maroc, en août 1988, et approuvé à l'unanimité par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 658 (1990) et 690 (1991), demeure la solution réaliste, raisonnable et consensuelle à la question de la décolonisation du Sahara occidental. Dans ce contexte, il a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à prendre des mesures concrètes pour permettre à la MINURSO de mettre pleinement en œuvre son mandat tel que spécifié dans le Plan de règlement onusien et africain. M. Sidi Omar a également renouvelé la volonté de la partie sahraouie de continuer à travailler avec les Nations Unies et l'Union africaine dans le but de parvenir à une solution pacifique, juste et durable au conflit entre la République sahraouie et le royaume du Maroc conformément aux buts et principes de la charte de l'ONU et de l'Acte constitutif de l'UA.

A. I.

ATTAF EN VISITE DE TRAVAIL À NEW YORK La diplomatie algérienne au service de la cause palestinienne

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf est depuis hier à New York où il devrait prendre part en tant qu'envoyé spécial du président de la République à d'importantes réunions consacrées à la question palestinienne.

«Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, effectue, depuis hier mardi, une visite de travail à New York pour participer à une série de réunions ministérielles sur la question palestinienne, en prévision de l'importante échéance attendue au Conseil de sécurité concernant le dossier de l'adhésion à part entière de l'Etat de Palestine à l'Organisation des Nations Unies », indique un communiqué du ministère rendu public hier. En effet, après ses multiples efforts et résolutions proposées dont celle exigeant de l'entité sioniste un «cessez-le feu immédiat», couronnée de succès, la diplomatie algérienne s'engage dans une nouvelle bataille, celle de l'adhésion «à part entière» de la Palestine à l'ONU. Le représentant permanent de l'Algérie, Amar Bendjama a affirmé que l'adoption de la résolution «n'est que le début du chemin vers la réalisation des aspirations du peuple palestinien », assurant que l'Algérie, «conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, retournera à nouveau au Conseil de sécurité pour poursuivre ses efforts afin que l'Etat de Palestine accède à la place qui lui sied en tant que membre à part entière et souverain de l'ONU». Reçu dimanche par le président de la République, le Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et des



Expatriés de Palestine, Mohammad Mustafa, a affirmé avoir adressé ses remerciements au chef de l'Etat «pour les efforts particuliers consentis par l'Algérie, à travers sa diplomatie et en sa qualité de membre du Conseil de sécurité, en faveur des droits du peuple palestinien, en général, et de l'obtention par la Palestine de la qualité de membre à part entière de l'ONU», précisant que le président de la République l'a «assuré de la poursuite de ce soutien jusqu'à ce que la Palestine devienne membre à part entière et obtienne sa pleine indépendance». Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU, pour rappel, ne sont pas parvenus à un consensus jeudi dernier pour l'adhésion de l'Etat de Palestine aux Nations unies, a annoncé l'ambassadrice maltaise, qui préside le Conseil en avril. Cela n'empêchera pas pour autant l'Algérie par exemple ou un autre Etat membre de

soumettre la question à un vote du Conseil. Des sources diplomatiques indiquent même qu'un vote pourrait avoir lieu demain. Dans le même registre, Ahmed Attaf participera à deux séances de débat de haut niveau au Conseil de sécurité sur le rôle des jeunes face aux défis sécuritaires dans la région méditerranéenne et le soutien à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), précise le communiqué. L'UNRWA, qui trouve déjà sur le terrain d'énormes difficultés à effectuer convenablement sa mission, est même accusée par l'entité sioniste d'employer «450 terroristes» et d'avoir à travers ses employés, participé à l'attaque du 7 octobre. Plusieurs pays occidentaux, qui ont propagé l'infonxioniste se sont même empressés de «couper » les vivres à l'agence onusienne, mais le temps a montré toute l'absurdité des accusations sioniste. Aujourd'hui, il est plus qu'urgent de soutenir l'agence onusienne qui avait découvert hier, des bombes non explosées dans des écoles après que l'entité sioniste ait retiré ses troupes de Khan Younes, la principale ville du sud de Gaza. Selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), l'incapacité à acheminer l'aide vers toutes les régions de Gaza fait planer la menace d'une catastrophe. Ahmed Attaf qui participera également à une réunion de l'Assemblée générale s'inscrivant dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), notamment ceux liés à l'accès de tous à l'énergie durable, a un programme chargé qui dénote du redéploiement remarquable de la diplomatie algérienne.

A. I.

ALGÉRIE-PORTUGAL

L'ambassadeur Velooso chez Larbaoui

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a reçu, hier au Palais du Gouvernement, l'ambassadeur de la République portugaise, M. Luiz de Albuquerque Velooso, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. Les entretiens ont porté sur «l'évaluation des relations bilatérales et leurs perspectives d'avenir, à la lumière des prochaines échéances bilatérales, en vue de renforcer un partenariat économique fructueux entre les deux pays, conformément aux conclusions de la visite d'Etat effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Portugal en mai 2023», précise la même source. Il a également été question de «la situation régionale et internationale actuelle, notamment l'agression israélienne incessante contre le peuple palestinien dans les territoires occupés», conclut le communiqué.

DIPLOMATIE

Magramane reçoit le Secrétaire d'Etat au ministère des AE serbe

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Lounes Magramane, a reçu, hier au siège du ministère, M. Goran Aleksic, Secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères de la République de Serbie, qui effectue une visite en Algérie, du 15 au 17 avril, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis de passer en revue «l'état des relations algéro-serbes, ainsi que les voies et moyens à même de renforcer davantage la coopération bilatérale dans les différents domaines de priorité pour les deux pays», a ajouté le document. Par ailleurs, les deux parties ont échangé leurs vues sur «les questions régionales et internationales d'intérêt commun», lit-on dans le communiqué du ministère.

CONSÉQUENCE DU CONFLIT IRAN-ENTITÉ SIONISTE

Le baril sur une poudrière

Si, pour l'heure, les analystes ne veulent pas croire à une augmentation durable des prix du baril, le risque d'un choc pétrolier lié à une extension du conflit n'est pas à écarter.

Le monde se dirige-t-il vers un choc pétrolier à l'instar de ceux de 1973 et 1979 ? Une plausible éventualité dans le cas où le conflit ouvert entre l'Iran et l'Entité sioniste perdure. Deux dates directement liées au Moyen-Orient. Si le premier choc pétrolier survient en 1973 lorsque l'OPEP décide d'augmenter le prix du baril après la guerre des « Six jours », le second choc pétrolier de 1979 est lié à la révolution iranienne. Certes, face à la menace d'un conflit ouvert entre l'Iran, et l'Entité sioniste, les spécialistes des marchés de l'énergie excluent le recours à l'arme pétrolière comme en 1973. Pourtant les symptômes sont les mêmes. Le parallèle entre octobre 2023 et octobre 1973 est saisissant : frappe surprise, risques importants d'escalade militaire, sursaut du prix de l'or noir sur les marchés... Certes, lundi, les marchés pétroliers n'ont pas connu d'envolée.

En effet, contrairement aux craintes, les prix ont entamé une courbe baissière. Le baril de Brent de la mer du Nord, référence du pétrole algérien, est cédé, hier, à 89,73 dollars. Quant à son équivalent américain, le West Texas Intermediate (WTI), il est affiché à 84,97 dollars le baril. En somme, une perte de 2 dollars le baril par rapport aux deux précédents jours. De quoi déconcerter les analystes. Pourtant, les représailles iraniennes à l'agression de l'entité sioniste avaient planté le décor d'une éventuelle envolée des prix. Et pour cause. L'Iran a qualifié cette « vengeance » de simple riposte à l'attaque de l'entité sioniste contre son consulat en Syrie. Mieux, l'Iran, membre de l'Opep, troisième producteur mondial de gaz naturel et déten-



teur des troisièmes réserves pétrolières au monde, a affirmé qu'elle ne participera pas à un éventuel embrasement dans la région. Des déclarations perçues par les investisseurs comme signe d'accalmie dans une forte tension. Une accalmie qui risque de précéder la tempête.

Ce calme n'est pas définitif. Les investisseurs et les analystes restent attentifs à une éventuelle riposte de l'entité sioniste. De quoi raviver les inquiétudes sur une potentielle escalade du conflit entre les grandes puissances du Moyen-Orient, et sur ses conséquences potentielles sur la production de pétrole, et, in fine, sur les prix du baril de pétrole. « Cependant, l'ampleur de l'attaque du week-end et le fait qu'il s'agissait de la première attaque directe de l'Iran contre Israël signifient qu'il existe toujours un risque important d'escalade dans la région » mettent en avant Warren Patter-

son et Ewa Manthey, stratégestes en matières premières chez ING à Londres. En effet, une riposte de l'entité sioniste aura un impact direct sur le prix du baril qui pourrait, aisément, dépasser les 100 dollars, car les prix seraient « affectés par une prime de risque géopolitique », analyse Francis Perrin, directeur de recherche, professeur à l'IRIS et spécialiste des questions énergétiques dans le monde arabe. Notamment dans le cas où « les sanctions pétrolières soient appliquées de manière plus stricte à l'encontre de l'Iran, ce qui pourrait entraîner une perte d'approvisionnement en pétrole comprise entre 500.000 et un million de barils par jour. Cela rendrait le marché pétrolier de rester déficitaire pendant le reste de l'année, estiment Warren Patterson et Ewa Manthey. « Deuxièmement, il y a le risque que la réponse d'Israël vise l'infrastructure énergétique iranienne,

ce qui signifierait la possibilité de pertes d'approvisionnement encore plus importantes », ajoutent-ils. Dans le cas où le conflit perdure, l'Iran serait amené « à perturber ou bloquer les flux de pétrole dans le détroit d'Ormuz, par lequel transitent environ 20 millions de barils par jour ».

Autant de facteurs susceptibles de provoquer, même momentanément, un choc pétrolier à l'instar de ceux de 1973 et 1979, en dépit du « silence » des membres de l'Opep+ qui ne « se sentent pas directement concernés » et du G7 qui s'est contenté d'appeler toutes les parties à la « retenue » sans pour autant brandir la moindre menace à l'encontre de l'Iran. Si, pour l'heure, les analystes ne veulent pas croire à une augmentation durable des prix du baril, le risque d'un choc pétrolier lié à une extension du conflit n'est pas à écarter.

Badis B.

FACE À L'EXODE MASSIF DE NOS MÉDECINS

Des solutions s'imposent

Une véritable problématique qui n'est toujours pas solutionnée : Des centaines de médecins algériens formés dans des universités nationales partent, chaque année, exercer sous d'autres chapeaux, et ainsi faire le bonheur d'autres pays au point où le phénomène est considéré comme « une exode massif des médecins ».

Ils seraient en effet 36.000 médecins généralistes et 18.000 médecins spécialistes à être formés en Algérie et partis exercer ailleurs selon le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi. D'autres sources assurent néanmoins qu'il y aurait plus de 15.000 médecins formés en Algérie qui exercent en France. Jusqu'en février 2022, sur 2.000 médecins étrangers retenus à l'issue de l'examen de validation des diplômes, 1.200 étaient des Algériens.

« C'est une saignée pour le système de santé et pour tout le pays », se sont à maintes fois, alarmés les spécialistes de la santé publique en Algérie exprimant « leurs vives préoccupations quant au phénomène de la fuite des médecins algériens à l'étran-

ger pour y poursuivre leur carrière, essentiellement en France ». A ce nombre, s'ajoutent ceux qui choisissent d'autres pays comme ceux du Golfe. « Le nombre de médecins qui rejoignent la France a augmenté d'une manière vertigineuse. La situation a atteint la côte d'alerte et devient inquiétante », relève de son côté le professeur Rachid Belhadj dans une vidéo postée par le site 37 Degrés. Pour appuyer ses dires, le président du Syndicat des professeurs et chercheurs universitaires a fait savoir que le service d'ophtalmologie du CHU Mustapha Pacha s'est retrouvé avec seulement 4 médecins et celui de la réanimation médicale assure avec 3 praticiens. Mais qu'est-ce qui expliquerait cette hémorragie, « un véritable drame national », sachant que certaines régions d'Algérie souffrent d'un cruel déficit de thérapeutes ?

« Il existe une espèce de désespérance ambiante parmi les médecins qui sortent des Facultés de médecine, qui les incite de ce fait à aller sous d'autres chapeaux pour y pratiquer leur spécialité. Cette situation est nourrie par le devenir incertain de ces médecins, auquel s'ajoutent les facteurs de

vie professionnelle, autrement dit les opportunités de progression de carrière, des salaires ou de la position du médecin vis-à-vis de la société », déplorait récemment Dr. Bekkat Berkani président de l'ordre des médecins algériens.

En effet, le gouvernement français n'hésite pas à mettre la main dans la poche afin de « recruter » les patriciens algériens sachant que les salaires qui leur sont proposés oscillent entre 5000 et 8000 euros par mois. « Nous, on est restés spectateurs face à cet état de fait », s'écrie Rachid Belhadj. Pour lui, « l'Algérie doit bouger pour tenter de mettre fin à cette fuite des médecins », notant dans la foulée que le syndicat qu'il préside avait déjà formulé certaines propositions dans ce sens. Il est ainsi préconisé de faire des efforts pour améliorer la situation socioprofessionnelle des praticiens de la santé en Algérie, à commencer par l'augmentation des salaires. Il recommande également des avantages et facilités pour accéder au logement et autres commodités nécessaires pour la vie quotidienne. « Ce n'est pas normal que pour acheter une voiture, le médecin se retrouve dans

l'obligation de se procurer une licence de Moudjahid afin de procéder à l'importation », a-t-il regretté. Le Dr. Ilyes Akhamouk, chef de service des maladies infectieuses au niveau de l'Etablissement public hospitalier de Tamanrasset avait lui aussi, appelé précédemment, à « agir vite » avec des mesures incitatives pour garder cette « matière grise » au niveau national. « Il faut agir vite, non pas pour arrêter l'exode de nos médecins vers l'étranger, mais pour limiter cette hémorragie », insiste le Dr Akhamouk relevant qu'en dépit de l'amélioration des conditions globales de travail dans les établissements hospitaliers, « le manque de moyens et de prise en charge démotivent nos médecins dans la plupart des villes algériennes » A l'intérieur du pays, nous avons une carence de moyens techniques. Des radiologues ne veulent pas travailler dans certaines villes à cause de l'absence d'IRM. Car, travailler des années durant sans matériels, c'est perdre sa formation », avait-il noté énumérant d'autres contraintes socio-économiques à l'instar des problèmes de logement, de rémunération, de transport... **Yacine Ouffella**

CRÉSUS

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gmail.com
Tél. : 021 65 51 98
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA & HASNA YACCOUB

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

STATUT DES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION

Quatre syndicats en grève fin avril

Les quatre syndicats autonomes de l'éducation qui réclament depuis plusieurs mois, l'accès au projet de réforme du statut de l'enseignant ont, décidé cette fois, d'une «série de mouvements de protestation», à commencer par une grève de deux jour à la fin du mois.

Le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'Éducation (Cnapeste), le Syndicat national indépendant des enseignants du secondaire et technique (Snapest), le Conseil des lycées d'Algérie (CELA) et l'Organisation algérienne des enseignants de l'éducation, passent à l'acte. Ils ont fait savoir, dans un communiqué datant du 14 avril, qu'ils entreront en grève la fin du mois.

Ce collectif de syndicats annonce en effet dans le même document, «les décisions de ses organes nationaux consistant au recours à des mouvements de protestation à commencer par une grève les 28 et 29 avril 2024». Le document ajoute toutefois que le collectif reste «attaché au dialogue constructif et à la négociation au service de la stabilité du secteur». Concrètement, le collectif reproche au ministère de l'Éducation de n'avoir pas répondu aux précédents appels des syndicats. «Le ministère de l'Éducation persiste à ne pas nous transmettre copie du projet de loi portant sur le statut de l'enseignant, alors que le ministre nous l'avait promis», notent les syndicats. Ils rappellent d'ailleurs dans leur document «les orientations du président de la République pour la réhabilitation à l'enseignant», en



améliorant «leur statut matériel, moral, économique et social». Pour rappel, le projet de loi doit être soumis au Conseil des ministres, toutefois les syndicats,

associés «aux premières étapes de la préparation» estiment que le contenu final n'a potentiellement plus rien à voir avec leurs propositions. Et dans cette logique,

le communiqué des syndicats avance plusieurs points qu'ils présentent en substance comme sources de craintes et potentiellement problématiques, notamment la définition des critères de promotion des travailleurs de l'éducation chargés de la pédagogie.

En ce sens le coordinateur national du Snapest, Hamza Balahouane, nous avait précisé, fin mars dernier, au lendemain d'un «nouvel appel au ministère» que les travailleurs de l'éducation craignent que la future loi favorise le personnel administratif au détriment des enseignants qui exercent en classe. Ces derniers, qui représentent plus de 70% de la corporation, ne bénéficient de surcroît que de possibilités limitées de promotion, selon le syndicaliste. «Un enseignant n'a que deux possibilités de promotion dans sa carrière de plus de 32 ans de service. Il n'y a qu'un petit nombre (d'enseignants) qui peut être orienté vers le rôle de formateur, ou vers l'administration», a-t-il souligné. Ainsi, les quatre syndicats qui estiment que le ministère de l'Éducation n'a pas répondu à leurs demandes de dialogue, et de garantie sur le contenu du projet de loi, évoquent aujourd'hui l'option de la grève limitée.

Nadir K.

LANCEMENT PROCHAIN D'UNE PLATEFORME D'ORIENTATION

L'IA au service des bacheliers

Le directeur de l'École nationale supérieure de l'Intelligence artificielle (ENSIA), le professeur Abdelmalik Bachir s'est exprimé hier à propos du lancement prochain d'une nouvelle plateforme nationale «intégrant l'IA» pour faciliter l'orientation des futurs bacheliers. Le responsable, de passage sur les ondes de la Radio nationale à l'occasion de la Journée du savoir, explique en substance que l'Algérie «se positionne» en vue d'accompagner le «tournant vers les technologies numériques». Un savoir qu'il convient de maîtriser, mais également «de sécuriser». L'école accueille depuis la rentrée 2021/2022, «l'élite» parmi les étudiants du pays. Ces derniers, en collaboration avec leurs professeurs et cadres du ministère de l'Enseignement supérieur ont participé à la création d'une nouvelle plateforme visant à «aider à l'orientation des futurs bacheliers», a annoncé Abdelmalik Bachir. L'outil sera lancé cet été pour la préparation de la prochaine rentrée universitaire. «Nous en sommes déjà très fiers», pré-

cise le responsable. «Bien que ce programme pourra être amélioré davantage (...) l'Algérie à l'un des meilleurs systèmes d'orientation des bacheliers au monde, le processus est transparent et ne se base que sur les résultats de l'étudiant», s'est-il réjoui. Le programme, selon ses explications, prend en effet en compte l'ensemble des informations et notes du candidat afin de lui proposer un choix personnalisé de filières d'étude. «Le développement a été rendu possible grâce à l'implication du secteur de l'enseignement supérieur qui nous a fourni les données nécessaires. Sans la numérisation préalable du secteur cela aurait été impossible», précise le directeur de l'ENSIA. Et dans cette logique, le professeur Abdelmalik Bachir a rappelé que le développement de l'intelligence artificielle est aujourd'hui inévitable en Algérie et dans le monde. Une réalité, prise en compte par les autorités du pays, l'objectif étant aujourd'hui de maîtriser et d'utiliser des technologies dans l'intérêt national. «Il y a trois piliers à maîtriser. La

ressources humaine qualifiée, l'équipement en supercalculateurs et l'existence de données en grande quantité et de qualité», précise l'invité de la radio. «Les autorités algériennes ont montré leur intérêt. L'Algérie est l'un des rares pays à avoir une école supérieure nationale dédiée à l'IA», a-t-il relevé. Par ailleurs, sans donner de chiffres, le responsable explique que les financements sont «conséquents», évoquant même l'existence d'une véritable «course» au niveau mondial pour l'acquisition des supercalculateurs. Toutefois, le directeur de l'ENSIA explique que le secteur économique doit comprendre l'importance des tournants numériques. Le pays ne pouvant pas bénéficier de l'apport de l'université en matière d'IA, qu'en cas de réelle «collaboration avec le secteur économique (...) c'est comme cela que l'on pourra mettre en application ce que l'on transmet de manière théorique». Les entreprises, et plus largement les partenaires intéressés par le développement de leur productivité grâce à l'IA

doivent dès à présent travailler sur la collecte et la sécurisation des données. L'IA, plaide le responsable, est un moyen de choix pour multiplier le chiffre d'affaires et le rendement. «Cette technologie donne la possibilité de tirer profit de la puissance de la machine», dit-il. Quant aux dangers potentiellement liés au développement incontrôlé de l'IA, M. Abdelmalik Bachir explique que les autorités suivent le débat en cours au niveau mondial. «Il y a des divergences au niveau mondial sur les conséquences de l'utilisation de l'Intelligence artificielle, certains pensent que ces programmes de ces outils doivent être en source ouverte afin que l'on sache exactement comment ils fonctionnent, mais d'autre estiment au contraire que les programmes doivent être protégés pour ne pas qu'il tombe entre de mauvaises mains. C'est un véritable débat». L'Algérie en tout cas «suit ce qui se passe», précise Abdelmalik Bachir. «Un conseil scientifique de l'IA a même été créé» dans ce but. N. K.

FORMATION

Goudjil salue la stratégie adoptée par l'ANP

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a mis en avant, hier à Alger, la stratégie adoptée par l'Armée nationale populaire (ANP) en matière de formation, indique un communiqué du Conseil. «Sous la supervision de M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, et dans le cadre des Journées portes ouvertes organisées par le Conseil, un groupe d'étudiants stagiaires de l'École supérieure militaire d'information et de communication a effectué, mardi 16 avril, une visite guidée au siège du Conseil», précisé le communiqué.



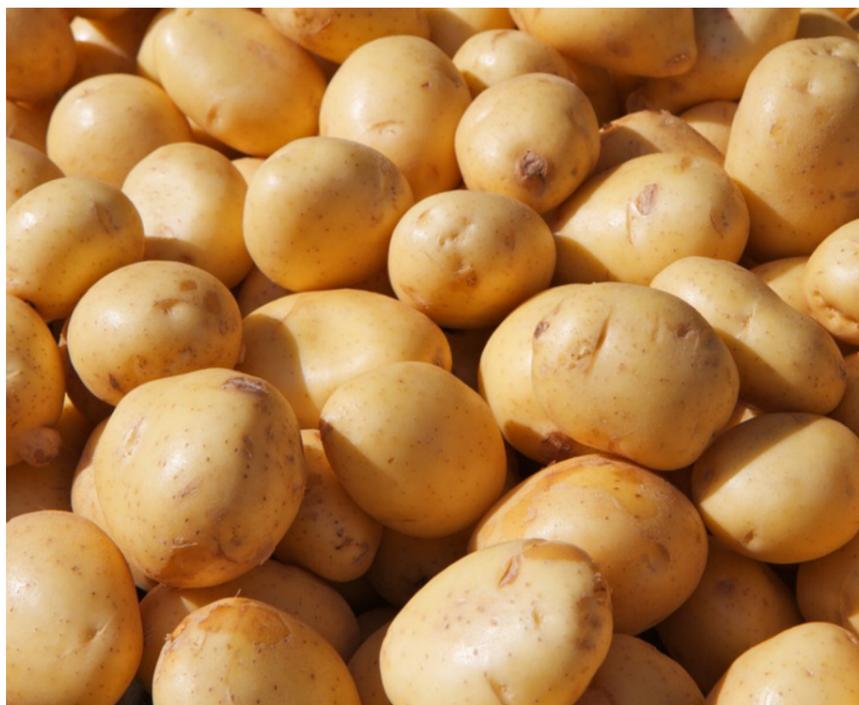
le même document ajoute que «M. Goudjil a salué les efforts considérables de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), en termes de préservation de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale du pays». Le président du Conseil de la nation a rappelé que «les vaillants moudjahidine ont adopté, après l'indépendance, l'appellation de «l'Armée nationale populaire», afin que cette armée reste toujours liée à la nation et au peuple et avec une symbolique qui la distingue des autres armées de par le monde». Il a, égale-

ment, salué la stratégie de formation adoptée par l'institution de l'ANP pour la préparation et la formation de cadres. M. Goudjil a souligné «le rôle stratégique» des médias, notamment en temps de guerre. Au cours de cette visite, le groupe d'étudiants stagiaires de l'École supérieure militaire d'information et de communication a visité différents espaces et installations du Conseil, où il a reçu des explications détaillées sur l'histoire, la composante, les missions et le rôle de cette institution législative constitutionnelle.

LA POMME DE TERRE CÉDÉE À 130 DA La bataille de régulation persiste

Après l'Aïd, les prix ont grimpé en flèche, laissant les consommateurs confrontés à une situation difficile.

Au cours des derniers jours, les marchés des fruits et légumes ont été témoins d'une augmentation spectaculaire des prix des denrées alimentaires de base, notamment les pommes de terre et les fruits, suscitant des préoccupations parmi les consommateurs et les autorités. Cette hausse soudaine, observée notamment les deux derniers jours du mois de Ramadhan et les jours de l'Aïd, a mis en lumière les défis persistants auxquels est confronté le pays en matière de régulation des marchés et de stabilité des prix. L'un des produits les plus touchés par cette flambée des prix est la pomme de terre, dont le prix a grimpé à 130 DA le kilogramme alors qu'elle était cédée à 60 ou 70 DA le kilo durant le mois de Ramadhan. Cette augmentation soudaine s'explique en partie par une interruption de l'approvisionnement en provenance du sud du pays. Cependant, après l'Aïd, les prix ont grimpé en flèche, laissant les consommateurs confrontés à une situation difficile. Outre les pommes de terre, les prix des fruits ont également connu une hausse significative, en particulier ceux des bananes, qui ont atteint un pic entre 460 et 520 dinars le kilogramme. Le ministère du Commerce a tenté de réguler les prix des produits agricoles pendant le mois de Ramadhan, mais il semble que ces mesures n'ont pas été suffisamment efficaces pour maintenir la stabilité des prix sur le long terme. En outre, la régulation semble être intermittente, ce qui laisse les consommateurs vulnérables aux fluctuations du marché. Pourtant, du côté de la production, les perspectives sont prometteuses. La Chambre de l'Agriculture de la wilaya d'El Oued prévoit une production de plus de 4 millions de quintaux de pommes de terre pour la saison agricole en cours, grâce à une expansion significative des terres cultivées et à des investissements



dans l'irrigation. El Oued est devenue l'une des principales productrices de pommes de terre au niveau national, contribuant à plus de 40% de la production nationale. Cependant, malgré cette abondance prévue, la question demeure : pourquoi les prix restent-ils si élevés sur les marchés? La réponse réside dans la capacité limitée des autorités à réguler efficacement le marché pendant les périodes de transition entre les récoltes de saison et d'arrière-saison. Même avec une offre abondante, les fluctuations de l'offre et de la demande peuvent entraîner des hausses de prix temporaires, laissant les consommateurs à la merci des spéculateurs. Pour résoudre cette problématique, il est crucial que les autorités développent des stratégies de régulation plus robustes et cohérentes, en col-

laboration avec les acteurs du secteur agricole. Cela pourrait impliquer des mesures telles que le stockage des excédents de production pour stabiliser les prix pendant les périodes de pénurie, ainsi que des efforts pour améliorer l'efficacité des canaux de distribution afin de réduire les coûts pour les consommateurs. En fin de compte, la flambée des prix des produits agricoles met en lumière les défis persistants auxquels est confronté le pays en matière de régulation des marchés et de stabilité des prix. Alors que la production agricole continue de croître, il est impératif que des mesures efficaces soient prises pour garantir que les avantages de cette croissance se traduisent par une sécurité alimentaire accrue et une accessibilité pour tous les citoyens.

Assia M.

VERS BEJAÏA ET SKIKDA Offre exceptionnelle de Corsica Linea

La compagnie maritime Corsica Linea revient dans une nouvelle annonce pour faire part d'une nouvelle offre dédiée aux passagers algériens qui prévoient de voyager au départ de Sète vers les ports de Béjaïa et de Skikda, pendant la prochaine saison estivale. Dans un nouveau communiqué, Corsica Linea annonce le lancement de l'opération Boost x 3 des points du programme de fidélité de la compagnie. Cette offre permet de cumuler trois fois plus de points, en réservant jusqu'au 26 avril, la traversée depuis et vers Sète. Et à destination de Béjaïa et de Skikda. Par ailleurs, cette offre exclusive est réservée aux membres du programme Linea FID. Elle est valable pour toutes les réservations effectuées avant le 26 avril et concerne les voyages programmés entre le 23 juin et le 10 septembre. Pour pouvoir profiter de cette offre, Corsica Linea indique que la réservation doit être effectuée avec le compte client Corsica Linea rattaché au programme sur son site de réservation, en appelant le centre d'appels de la compagnie. Ou encore en prenant contact avec l'une des agences de voyages agréées. De plus, en réservant une ou plusieurs traversées concernées par l'opération ; les points relatifs à cette réservation sont multipliés par trois. Les points bonus boostés seront crédités notamment, le mois suivant la réalisation de la traversée par le membre du programme.

CHANTIERS DE L'AADL 2 Visite inopinée du DG

Le DG de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Fouad Mokrani, a effectué une visite nocturne inopinée, lundi dernier, sur des chantiers du programme AADL 2. Le DG de l'AADL s'est donc rendu sur le site de réalisation de 1500 logements, à Draria, et sur les sites de réalisation de 1074 et 926 logements, située à El Achour, en banlieue algéroise. Sur place, le DG de l'AADL a constaté quelques insuffisances. Il a donné des instructions pour accélérer la cadence des travaux afin de livrer les projets dans les délais impartis. Mokrani s'est montré intransigeant : tous les travaux, de l'intérieur comme de l'extérieur, doivent être réalisés dans les délais en respectant les normes de qualité.

NUMÉRISATION AGIRE et SEAAL coopèrent

Une convention a été signée, hier, entre l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) et la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans le but de renforcer la coopération entre les deux parties, notamment en matière de numérisation. La convention a été signée par la DG de l'AGIRE, Lamia Lehtihet, et le DG de la SEAAL, Lyes Mihoubi, en marge de la cérémonie de distinction des lauréats de la 4e édition du concours national de récitation de versets coraniques sur la valeur de l'eau, organisé par l'Agence. Cette convention vise à consolider le partenariat entre les deux parties en vue de développer les services électroniques et de généraliser l'utilisation des moyens numériques, selon les explications fournies lors de la cérémonie de signature. Une autre convention a été signée entre l'Agence du bassin hydrographique Algérois-Hodna-Soummam (relevant de l'AGIRE) et l'Etablissement public de wilaya chargé de la gestion et de la promotion d'Oued El Harrach aménagé (ECOLOH). Elle a été signée par le directeur de l'Agence du bassin hydrographique Algérois-Hodna-Soummam, Mehdi Oggad, et le DG de l'ECOLOH, Mohamed Adlene Louahab. La convention porte sur la coopération et la coordination technique, médiatique et en matière de sensibilisation entre les deux parties pour la préservation de l'environnement et de la ressource hydrique, à travers des activités récréatives, sportives et scientifiques, selon les explications fournies.

RÉSERVATION EN LIGNE

Des clients d'Algérie Ferries mécontents



Depuis l'ouverture de la vente des billets pour la saison d'été 2024, Algérie Ferries est assailliée par diverses requêtes émanant de ses clients mécontents ou désorientés par les problèmes du site de réservation en ligne. Outre ceux qui veulent réserver sur son site et au niveau de ses agences, il y a aussi ceux qui tentent de lui faire parvenir leurs réclamations ou qui essaient tout simplement d'apporter des modifications à leurs réservations. Sur les réseaux sociaux, un client indique qu'il a demandé, via email, à la

compagnie maritime algérienne, de modifier la date de retour sur son billet. Algérie Ferries lui a répondu, toujours par email, en lui indiquant qu'il devrait «contacter les agences les plus proches». Le voyageur s'est alors rendu en agence, mais, à sa grande surprise, le personnel d'Algérie Ferries lui indique qu'il ne peut pas modifier la date de son voyage sur son billet et qu'il devrait «aller sur le site de réservation» pour le faire. Retour donc au point de départ pour ce client infortuné.

«C'est une galère de fou avec Algérie Ferries !», fulmine le passager qui n'arrive pas à modifier sa date retour. La nouvelle plateforme de réservation d'Algérie Ferries suscite beaucoup de critiques chez les clients de la compagnie qui se sont plaints de plusieurs dysfonctionnements, notamment de l'impossibilité de modifier leurs billets après confirmation. «Je ne sais pas quoi faire ou vers qui me tourner», indique, quant à elle, une autre cliente qui confie qu'elle n'a pas reçu son billet alors qu'elle l'avait bel et bien payé. «Je n'ai pas reçu mon billet par mail et pourtant j'ai la preuve du paiement... Ils m'ont demandé d'envoyer un mail de réclamation, je l'ai fait, mais ça fait deux semaines que je suis sans réponse», relate cette cliente d'Algérie Ferries, ajoutant qu'elle a tenté de réclamer auprès de l'agence d'Oran mais qu'ils lui ont dit qu'ils n'avaient pas la main, la conseillant «d'envoyer un mail». Dans les commentaires, de nombreux internautes assurent qu'ils se trouvent dans la même situation. «Tous ceux qui ont payé en ligne ont pratiquement le même problème. Les employés des agences se dédouanent et disent qu'ils ne peuvent aider que ceux qui ont réservé sur place», lit-on sur l'un des commentaires.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Mohamed Arkab dévoile sa nouvelle vision

L'approche intégrera l'efficacité énergétique dans les secteurs les plus consommateurs tels que le logement, le transport et l'industrie.

La 28ème édition de la Journée de l'Énergie en Algérie a été marquée par des discussions animées sur l'avenir énergétique du pays, sous le slogan évocateur « Pour un modèle énergétique plus flexible en 2035 ».

En présence de la ministre de l'Environnement et des Énergies Renouvelables, Faiza Dahleb, et du ministre de l'Agriculture et du développement rural, Youcef Cherfa, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab annonce « la préparation d'un modèle énergétique national visionnaire ». Dans son intervention, Mohamed Arkab a affirmé la volonté de son secteur de concevoir un modèle énergétique national permettant de développer une vision prospective en matière de sécurité et de transition énergétique. Selon le ministre, « cette vision se fera avec la contribution et la participation d'experts de tous les secteurs consommateurs d'énergie, ce qui permettra d'élaborer une vision prospective pour différents scénarios futurs ».

Cette vision prospective concerne notamment la transition énergétique en intégrant les énergies renouvelables dans le mix énergétique, ainsi que l'efficacité énergétique dans les secteurs les plus consommateurs tels que le logement, le transport et l'industrie.

L'étude des résultats de ce modèle énergétique permettra, ajoute le ministre, d'élaborer un plan d'action à moyen et long terme. L'objectif est de garantir la sécurité énergétique et la détermination de l'approche la plus appropriée pour une transition énergétique "fluide" prenant en compte toutes les possibilités naturelles et les infrastructures nationales, ainsi que la définition de mesures en matière d'efficacité énergétique en incluant des solutions innovantes.

RÉSOLUMENT ENGAGÉ DANS L'HYDROGÈNE

En outre, le ministre a fait savoir que « le secteur de l'énergie en Algérie est en pleine mutation, tourné vers un avenir résolument propre et durable. » Au cœur de cette transformation se trouve la technologie de l'hydrogène, offrant au pays l'opportunité de jouer un rôle de premier plan dans ce domaine stratégique.

Sur ce point, Mohamed Arkab a déclaré qu'« un plan d'action exhaustif a été élaboré, mettant l'accent sur la mise en place d'un cadre réglementaire et institutionnel approprié, le développement du capital humain et la coopération internationale pour le transfert de technologie » soulignant que « ces efforts visent à positionner l'Algérie comme un acteur majeur de l'hydrogène propre à l'échelle mondiale. »

Dans cette perspective, « des projets pilotes sont actuellement en cours, visant à maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur de la production d'hydrogène. Parmi ceux-ci, un projet semi-industriel d'une capacité de 50 mégawatts se distingue, situé dans la région d'Arzew », a-t-il révélé, précisant que « ce projet prometteur prévoit la conversion de l'hydrogène produit en ammoniac ou en méthanol, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives dans l'industrie chimique ».

Dans ce contexte, il a fait référence à la mise en œuvre de projets pilotes pour maîtriser la chaîne de valeur de la production d'hydrogène, ainsi que les efforts en cours, dans le cadre du partenariat avec l'Europe, notamment avec l'Alle-



magne, l'Autriche et l'Italie, pour concrétiser le projet de construction du corridor sud de l'hydrogène. Un « projet ambitieux nécessitant la participation de grandes entreprises européennes avec Sonatrach pour sa réalisation afin de relier les deux continents pour soutenir la sécurité énergétique de la région ». Face à ces défis, Arak a souligné que « l'Algérie doit intensifier ses efforts pour renforcer ses capacités de production, garantissant ainsi la sécurité énergétique du pays et favorisant une transition énergétique réussie ». « Tout en poursuivant ces objectifs, il est essentiel de minimiser l'impact sur les écosystèmes et de réduire l'empreinte carbone, assurant ainsi un avenir durable pour les générations futures », a-t-il plaidé.

A la fin de son intervention, le ministre de l'énergie a annoncé que « l'Algérie s'affirme comme un acteur

déterminé dans la course vers une économie de l'hydrogène propre, ouvrant de nouvelles perspectives économiques et environnementales pour le pays et la région. »

L'URGENCE D'UNE STRATÉGIE AXÉE SUR LES ENR

Pour sa part, le Pr Chems Eddine Chitour, a mis en lumière les enjeux cruciaux et les stratégies à adopter pour répondre aux défis actuels.

Dans son intervention, le Pr Chitour a souligné « l'urgence de diversifier les sources d'énergie, en tenant compte des ressources disponibles dans chaque région, dans un contexte de changement climatique mondial. » Il a mis en garde contre les risques associés à l'élévation du niveau de la mer et des températures, exhortant à une action concertée pour atténuer ces effets néfastes.

L'intervenanta plaidé pour le développement d'une stratégie énergétique robuste, mettant un accent particulier sur les énergies renouvelables. Il a insisté sur « l'impératif d'accélérer la transition énergétique malgré les obstacles rencontrés, tout en appelant à l'activation du Haut Conseil de l'Énergie pour éclairer les décisions présidentielles. »

Une des recommandations phares du Pr Chitour a été de promouvoir l'autoconsommation d'énergie, encourageant les citoyens à investir dans des solutions d'autonomie énergétique, avec un soutien initial de l'État. Il a souligné les avantages économiques et environnementaux des investissements dans l'énergie solaire, soulignant son potentiel pour réduire la dépendance aux combustibles fossiles, en particulier le gaz naturel.

Par ailleurs, le Pr Chitour a plaidé pour des initiatives ambitieuses telles que la plantation d'arbres « Paulownia » à croissance rapide, ainsi que la « reverdification du Sahara », notant que de telles actions pourraient jouer un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique en absorbant le CO2.

En ce qui concerne le délicat sujet du gaz de schiste, le Professeur Chitour a adopté une approche pragmatique, reconnaissant à la fois les possibilités économiques qu'il offre et les préoccupations environnementales qu'il suscite. Il a insisté sur la nécessité d'une évaluation minutieuse des risques et des bénéfices potentiels, soulignant que « toute décision devrait être informée par une expertise multidisciplinaire. »

En conclusion, le Professeur Chitour a appelé à la fixation d'objectifs clairs en matière d'indépendance énergétique et à un engagement ferme pour les atteindre. Son plaidoyer en faveur d'une transition énergétique progressive et réfléchie a reçu un large soutien, posant ainsi les jalons d'un avenir énergétique plus durable pour l'Algérie.

Yasmine M.

ENERGIE

Une nouvelle loi sur l'électricité



Le ministre de l'Énergie a affirmé, hier, en marge de la 28e Journée de l'énergie tenue à Alger, que la nouvelle loi sur l'électricité est en cours d'examen, et sera présentée très prochainement aux deux chambres du Parlement. Le ministre a tenu à préciser que « ce n'est pas une refonte, il s'agit d'adapter la loi en vigueur par rapport aux nouvelles concrétisations dont l'injection du renouvelable et la locomotion électrique ». La loi

actuelle sur l'électricité (02-01) de 2002, qualifiée de désuète, a été destinée pour ouvrir le secteur de l'électricité aux opérateurs et à la concurrence, et n'a pas été appliquée à 100% avec une trentaine de textes d'application non promulgués. L'autre argument qui justifie la révision de la loi en question a trait à l'actuel modèle de consommation de l'électricité, basé uniquement sur le conventionnel, (98% de l'électricité produite avec le gaz naturel). Ainsi, la nouvelle loi sur l'électricité est d'une grande importance afin de réussir la transition énergétique, d'accélérer l'introduction des énergies renouvelables, d'encourager l'investissement et de diversifier l'utilisation des ressources. La révision a également pour but d'introduire la compétition, comme dans les hydrocarbures, et de permettre de rationaliser et d'économiser la consommation.

HYDROCARBURES

Sonatrach s'associe à TethysOil AB

Le groupe Sonatrach a signé, hier, un protocole d'accord avec la société suédoise TethysOil AB, visant à concrétiser un partenariat dans le développement et l'exploitation des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du groupe. Ce protocole d'accord traduit « la volonté des deux parties à concrétiser un partenariat pour l'exploration, le développement et

l'exploitation des hydrocarbures des zones d'intérêts d'El Hadjira II et d'El Haiad II ». Le protocole d'accord a pour objet, également, de « définir le cadre de coopération entre les parties dans la perspective de conclure des contrats d'hydrocarbures sur les zones d'intérêt identifiées, sous l'égide de la loi n°19-13, régissant les activités hydrocarbures ».

SIDER EL HADJAR

La phase de réalisation prorogée

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a accordé avant hier à l'EPE Sider d'El Hadjar une dernière dérogation de délai d'une année. Ce prolongement permettra à Sider El Hadjar de récupérer ses équipements importés dont la valeur dépasse le 1,4 milliard de DA, soit l'équivalent de 10 millions d'euros, en bénéficiant des avantages fiscaux et parafiscaux qu'offre le dispositif de l'AAPI. A cet égard, « l'EPE Sider El Hadjar est, ainsi, appelée à prendre contact avec l'AAPI pour entamer la procédure et finaliser le processus d'octroi de la décision dans les meilleurs délais, afin d'entamer les démarches de dédouanement et de réception des équipements concernés dans le délai convenu ».

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAÏA
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant les règlements des marchés publics, la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Gharadaïa (NIF° 099747019000423) informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre N°...../2023 pour la 2^{ème} fois relatif à l'acquisition des équipements au profit de l'hôpital 120 lits à GUERRAR lot équipement de laboratoire paru dans les quotidiens nationaux : CRESUS le :18/02/2024 et صدی اليوم le 18/02/2024 et au BOMOP Qu'à l'issue du jugement des offres, le lot attribué provisoirement à l'entreprise suivant

LOT N°	Entreprises	Montant de l'offre en TTC	Délai d'exécution	Total Technique + financière	OBSV
/	EURL NST MED NIF : 001815108218116	18.544.008.00 DA	06 Jours	35 /60	moins disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant les règlements des marchés publics, les soumissionnaire pouvant introduire leur recours auprès de la commission des marchés compétant dans un délais de 10 jours a partir de 1^{er} parution de l'avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux (Arabe et Français) ou le BOMOP.

CRÉBUS # 1522 DU MERCREDI 17 AVRIL 2024-ANEP 2416011899

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ETABLISSEMENT PUBLIC DE LA VILLE NOUVELLE DE BOUINAN
Chemin Wilaya 116 (Ex- cité 1675 logements),
à proximité de la cité Moudjahid Belkas Mohamed
N.I.F n° : 000709080574140

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°06/EVNB/2024

Portant: « les travaux de la réhabilitation de la station de pompage et le Prolongement de la conduite de refoulement à partir du réservoir 500 M³ de Amroussa au réservoir 3000 M³ du Système 01 au niveau de la Ville Nouvelle De Bouinan - WILAYA DE BLIDA,».

Conformément aux dispositions des articles 40 du décret présidentielle N°15-247 du 02 Dhou el Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, l'Etablissement Public de la Ville Nouvelle de Bouinan, informe que l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°06/MHUV/EPIC/2024, publiée sur les quotidiens nationaux CRESUS en date du 05/03/2024 et الصحيفة en date du 06/03/2024 portant « les travaux de la réhabilitation de la station de pompage et le Prolongement de la conduite de refoulement à partir du réservoir 500 M³ de Amroussa au réservoir 3000 M³ du Système 01 au niveau de la Ville Nouvelle De Bouinan - WILAYA DE BLIDA,» est déclarée infructueux.

CRÉBUS # 1522 DU MERCREDI 17 AVRIL 2024-ANEP 2416011926

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE MESSAAD
COMMUNE DE MESSAAD
NIF : 096317179000235

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 72 et 82 du décret présidentiel N° 247-15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publique et la l'article 56 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 portant réglementation des marchés publics Le P/APC de la commune de messaad, lance l'avis d'attribution provisoire de l'opération:

AMENAGEMENT URBAIN DES QUARTIERS DE LA VILLE DE MESSAAD – 06 LOTS -

Parue dans les quotidiens suivants : CRÉBUS et الوقائع le 06/03/2024

LOT	ENTREPRISE RETENUE	NIF	MONTANT	Délai de réalisation	Pointes de l'offre	OBS
LOT N° 01	LABGAA MOSTEFA	184171700980178	28.871.015.30	89 JOURS	66.74	moins-disante
LOT N° 02	CHAALAN BACHIR	172110101258196	28.551.896.00	03 MOIS	79.88	moins-disante
LOT N° 03	CHAALAN BACHIR	172110101258196	29.800.055.00	03 MOIS	76.66	moins-disante
LOT N° 04	LABGAA MOSTEFA	184171700980178	49.590.858.00	89 JOURS	70	moins-disante
LOT N° 05	CHAALAN BACHIR	172110101258196	23.890.184.00	03 MOIS	76.66	moins-disante
LOT N° 06	MOON GENERAL SERVICES	001030012438478	13.092.835.84	02 MOIS	74	moins-disante

En application de l'article 56 de la loi N° 12-23 du 05/08/2023 portant réglementation des marchés publics. Les soumissionnaire non retenus peuvent introduire leurs recours à la commission des marchés publics et ce dans les 10 jours qui suivant la date de la première publication dans les quotidiens nationaux.

CRÉBUS # 1522 DU MERCREDI 17 AVRIL 2024-ANEP 2416011820

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS
NIF : 0991 2601 9 0002 38

--- AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES ---

Conformément aux disposition de l'article 52 de la loi N°23-12 de 05 aout 2023 fixant les règles générales relative au marché et l'article 65 A linéa 2 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Médéa, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales N°06/2024 Pour la réalisation des travaux du:

Lot01 : Entretien des chemins de wilaya CW51 du pk 0+000 au pk 6+000 sur 06 kms.
Lot02 : Entretien des chemins de wilaya CW51 du pk 6+000 au pk 11+000 sur 05 kms.
Lot03 : Entretien des chemins de wilaya CW51 du pk 11+000 au pk 16+000 sur 05 kms
Dans le cadre d'opération : Entretien des chemins de wilaya Exercice 2024- Entretien des chemins de wilaya CW51 du pk 0+000 au pk 16+000 sur 16 kms, Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, les marchés sont attribué provisoirement aux:

Intitulé du projet	Soumissionnaire attributaire	Nif du soumissionnaire	Note technique	Montant en TTC	Délais	Observation
Lot01 : Entretien des chemins de wilaya CW51 du pk 0+000 au pk 6+000 sur 06 kms.	SARL TALBI	001302090656644	88.33 pts	120 046 962.00 DA	06 Mois	Offre moins disante
Lot02 : Entretien des chemins de wilaya CW51 du pk 6+000 au pk 11+000 sur 05 kms.	SARL AIDEL TP	0003350723863080000	80.83 Pts	124 553 730.00 DA	06 Mois	Offre moins disante
Lot03 : Entretien des chemins de wilaya CW51 du pk 11+000 au pk 16+000 sur 05 kms	EURL EPTTRS	000702090555488	96.33 Pts	128 857 008.00 DA (après correction)	06 Mois	Offre moins disante

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les soumissionnaires non retenus et intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Médéa au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis

CRÉBUS # 1522 DU MERCREDI 17 AVRIL 2024-ANEP 2416011957

MILA

6 cantines scolaires pour Tadjenanet

Six cantines scolaires sont en cours de réalisation d'une enveloppe financière 80 millions de DA dans la commune de Tadjenanet (Mila), a-t-on appris, auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC), Skander Gueraiche. Le même élu a précisé, que les services communaux viennent de lancer les avis d'appel d'offres inhérents à ces projets qui seront réalisés dans 6 écoles situées dans le tissu urbain du chef-lieu de la commune de Tadjenanet. Dotées d'une enveloppe financière de 80 millions de DA, allouée dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, les 6 cantines scolaires seront construites et équipées dans les écoles Ourida- Kacem, El Wi'am, Ahmed-Yahia, Frères Guerroudj, Frères Belkheir et Aouri Chaker, a encore précisé le même édile. Ces structures devant être achevées et mises en service à la rentrée scolaire 2024-2025, permettront «une meilleure prise en charge des écoliers, au plan de la restauration, en leur servant des repas chauds en exécution des instructions du ministère de tutelle visant l'amélioration des conditions de scolarité» a également fait savoir Gueraiche. Des équipements de surveillance (caméras et accessoires) ont été récemment installés dans 14 écoles sur les 28 que compte la commune, dans le cadre d'une première tranche d'une opération financée à hauteur de 8 millions de dinars visant à sécuriser les écoles et à protéger les élèves et le personnel enseignant, a par ailleurs indiqué le président de l'APC, ajoutant que la seconde tranche de ce programme sera entamée bientôt.

PROJETS INNOVANTS

L'université de Batna forme ses étudiants

Une session de formation au profit de plus de 200 étudiants inscrits et adhérents au titre de l'arrêté ministériel 12-75 portant sur le mécanisme (diplôme startup, diplôme brevet d'innovation) a été ouverte à l'université Mustapha Ben Bou Laid (Batna-2) en coordination de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI). Organisée à l'auditorium de l'université, la rencontre a mis l'accent sur l'importance de la propriété intellectuelle et son rôle dans le développement durable par l'encouragement de l'innovation et la protection des inventions qui apportent des solutions aux problèmes de l'environnement et de l'économie.

Selon Bilal Bachammar, cadre et formateur à l'INAPI, cette session de deux jours s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la propriété intellectuelle (26 avril) sous le slogan " la propriété intellectuelle et les objectifs du développement durable : construire notre avenir commun grâce à l'innovation et à la créativité. L'INAPI a ainsi prévu une série de manifestations à travers les universités du pays lancée à Batna avec des communications et travaux pratiques au profit des étudiants adhérents à l'arrêté 12-75 et leurs encadreurs, a souligné le même cadre. L'initiative met l'accent sur la propriété intellectuelle, sa protection, les brevets d'invention et les procédures de leur inscription, a ajouté Bachammar en relevant que l'arrêté 12-75 encourage les étudiants porteurs de projets à demander des brevets d'invention pour protéger leurs idées. Au cours de l'année passée, l'INAPI a recensé plus de 2.000 demandes d'inscrip-



tion de brevet d'invention dont plus de la moitié concernent des universités, a-t-il ajouté estimant que cela constitue un bond qualitatif comparativement aux années précédentes.

La directrice du centre d'appui à la technologie et l'innovation (CATI) de l'université Batna2, Meriem Benbrahim, a relevé l'importance de la rencontre qui permet aux étudiants adhérents à l'arrêté 12-75 de découvrir les mécanismes de protection de leurs idées et d'inscription à la plate forme de l'INAPI. Dans le cadre de cet arrêté, deux instituts et sept facultés de l'université Batna 2 ont inscrit depuis le début de l'année en cours 260 projets de

plus de 500 étudiants contre 96 projets en 2023 durant laquelle 13 projets ont obtenu le label de projet innovant ainsi qu'un seul brevet d'invention, a ajouté la même cadre ajoutant que sept projets innovants et 10 brevets d'invention sont actuellement en cours d'agrément. L'initiative a suscité au premier jour l'intérêt des étudiants porteurs de projets donnant lieu à plusieurs communications de cadre de l'INAPI en présence des directeurs des CATI des universités de Sétif, de Tébessa, de Biskra et de Batna. La seconde journée sera consacrée aux enseignants encadreurs de ces CATI.

Pub

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU
DAIRA D'AZAZGA
COMMUNE DE YAKOURENE
NIF : 098413205123727

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2024

Le président de l'assemblée populaire communale de Yakourene lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation du projet : Réalisation de la conduite d'adduction pour village Izza à partir de R500 Tadarth sur 2500ML commune de Yakourene peuvent soumissionner les entreprises ayant :

- 1- un certificat de qualification et de classification en travaux hydrauliques (activité principale) de catégorie égale ou supérieure à (III).
- 2- réalisé un chiffre d'affaire moyennant à 13.000.000,00 DA des cinq dernières années (2018-2019-2020-2021-2022)
- 3- au moins huit (08) ouvriers.
- 4- réalisée au moins deux (02) projet similaires à l'objet du cahier des charges.

Le retrait de cahier des charges se fait auprès du bureau des marchés de la commune de Yakourene, contre paiement d'une somme de 2000.00 DA auprès de régisseur de la commune.
Le dossier de soumission est composé de pièces conformément à l'article 7 du cahier des charges

1 - Dossier de candidature :

- une déclaration de candidature (renseignée, signée, datée et cachetée)
- une déclaration de probité (renseignée, signée, datée et cachetée)
- les statuts pour les sociétés
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- certificat de qualification et de classification en travaux hydrauliques (activité principale) de catégorie égale ou supérieure à (III).
- liste des moyens matériels à mettre à la disposition du projet dûment justifié par carte grise, carte jaune, contrat d'assurance et contrôle technique, contrat notarié couvrant la période contractuelle pour le matériel roulant et les factures ou PV de constat d'huissier de justice, rapport d'expertise datant du moins ou égale à une année pour les autres
- liste des moyens humains à mettre à la disposition du projet justifiée par des diplômes et des attestations d'affiliations CNAS pour l'encadrement technique et les attestations d'affiliation CNAS pour les autres ouvriers
- bilans financiers des cinq années (2018-2019-2020-2021-2022)
- le relevé d'identité bancaire (RIB)
- au moins deux (02) références professionnelles de l'entreprise justifiée par des attestation de bonne exécution, en rapport avec l'objet du présent cahier des charges.

2 - L'offre technique :

- la déclaration à soucrire ((renseignée, signée, datée et cachetée)
- le cahier des charges dûment renseignée, signée, datée et cachetée portant dans sa dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté »
- mémoire technique justificatif établi par le soumissionnaire portant la liste des moyens matériels et humains à mettre à la disposition du projet appuyés par l'ensemble des pièces justificatives, renseignée, signée, datée et cachetée

3 - L'offre financière :

- lettre de soumission (renseignée, signée, datée et cachetée)
- bordereaux de prix unitaires (renseignée, signée, datée et cachetée)
- détail quantitatif et estimatif (renseignée, signée, datée et cachetée)

NB : Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées fermées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » ou « offre technique » ou « offre financière » ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme comportant la mention

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, N° : 01/2024 Réalisation de la conduite d'adduction pour village Izza à partir de R500 Tadarth sur 2500 ML commune de Yakourene »

- La durée de préparation des offres est fixé à 15 jours à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou la presse écrite ou électronique.
- le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis correspondant au dernier de la durée de préparation des offres, si ce jour concide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant
- la validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation (15 jours), les soumissionnaires restent engagés par leurs offres durant toute cette période soit cent (105) jours.
- les plis doivent être déposés au niveau de bureau des marchés de la commune de Yakourene, le dernier jour de préparation des offres avant l'heure limite de dépôt des offres à treize heures 13h00
- les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour que la date limite de dépôt des offres à treize heures et trente minute (13h30mn) au niveau de l'APC.

JIJEL

Du gaz naturel pour Texenna et Kaous

Au total, 760 foyers des communes de Texenna et Kaous (Sud de Jijel) ont été raccordés dernièrement au réseau de gaz naturel, ont indiqué les services de la wilaya. Effectué début avril courant dans le cadre des efforts des autorités locales d'extension de la couverture par le réseau de gaz naturel des communes, ce raccordement a bénéficié à des foyers situés à Raoudha et aux 400 logements du plan d'occupation du sol (POS) de la commune de

Kaous ainsi qu'à Reggada Essoufla et Merdj Youcef dans la commune de Texenna, selon la même source. Il est attendu également, courant 2024, le raccordement au réseau de gaz de 445 foyers répartis à travers les localités de Tazrouit, Ain Serrak Ourtène et Hamara dans la commune de Texenna dont l'avancement des travaux de raccordement varie entre 55% et 90%, selon les services de la wilaya. D'autre part, 260 foyers des

localités Dar Ben Amor et Trakechet Belouta de la commune de Texenna ont été reliés au réseau d'électricité et des travaux similaires sont en cours pour desservir 250 autres foyers à Oum El Hout (à 50% réalisé), selon la même source qui a souligné que dans la commune de Kaous, 640 foyers des cités et villages de Samer, Bouridène, El Ghorfa et Béni Ahmed ont été également raccordés au réseau électrique.

PRODUCTION DE POMMES DE TERRE

4 millions quintaux prévus à El Oued

La chambre de l'agriculture (CA) de la wilaya d'EL Oued prévoit la réalisation, au titre de la saison agricole actuelle, d'une production estimée à plus de 4 millions quintaux de pomme de terre, a-t-on appris mardi de ses responsables. La surface agricole réservée à la culture de la pomme de terre, est estimée à plus de 10 000 hectares, et sa superficie a connu cette saison une extension « significative » par rapport aux saisons agricoles précédentes, a déclaré le président de la chambre, Jalloul Othmani. Les superficies agricoles sont réparties à travers les localités d'El Magrane, Hassi Khelifa, Trifaoui, Reguiba, Debila et Ourmes, a-t-il indiqué, soulignant que l'accent a été mis sur les terres fertiles et les capacités d'irrigation agricole dans le but d'augmenter la production de pomme

de terre. « Les communes de Hassi Khelifa, Ourmes, Taghezout et Nakhla disposent de marchés nationaux de commercialisation de la pomme de terre, sachant que ces zones agricoles offrent à elles seules un taux de 80% de la production totale de la wilaya en ce produit agricole », a fait savoir la même source. La wilaya d'El Oued s'est placée ces dernières années à la tête des wilayas productrices de la pomme de terre au niveau national, avec une contribution dépassant les 40% de la production nationale, ce qui représente 50% de la production végétale locale. La wilaya dispose également de nombreuses variétés de pomme de terre, avec une production moyenne comprise entre 320 et 350 quintaux par hectare, selon les données du secteur.

LA CAMPAGNE NATIONALE DE LA PRÉVENTION LANCÉE Pour un mode de vie sain

La semaine nationale de la prévention organisée par le ministère de la Santé du 15 au 21 avril, sous le slogan «Pour un mode de vie sain pour tous», a débuté, lundi dernier, dans les wilayas de l'Est et du Centre du pays, avec au programme diverses manifestations et activités de promotion de la santé, de lutte contre les facteurs pathogènes et d'incitation à une alimentation saine...

Dans la wilaya de Sétif, des portes ouvertes ont été organisées au centre commercial Park Mall sur la prévention du cancer du côlon et du rectum et l'importance du diagnostic précoce. Initiée par l'établissement hospitalier spécialisé dans la lutte contre le cancer et la direction de la santé, la manifestation a suscité l'engouement des visiteurs, notamment des jeunes qui se sont intéressés à la prévention de ces cancers et les moyens de diagnostic précoce.

La responsable de la cellule d'accueil, d'orientation et des campagnes de sensibilisation de cet établissement, le Dr. Lilia Bedari, a insisté sur la prise de conscience des risques de ces maladies et l'importance du diagnostic précoce qui augmente de 90 % les chances de guérison contre 12 % en cas de diagnostic tardif. Le coup de départ a été donné pour une caravane médicale de solidarité avec les habitants des localités reculées par le wali Mohamed Meziane, à partir de la place de l'indépendance au centre-ville d'El Tarf.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur local de la santé, Othmane Kairouani a affirmé que des consultations médicales générales et spécialisées seront assurées à tous les membres des familles visitées dans ces localités, notamment les enfants, les personnes âgées et aux besoins spécifiques en leur assurant assistance médicale et médicaments et ce, en application des directives du ministère de tutelle relatives au renforcement de la prise en charge sanitaire et sociale des catégories vivant dans des situations de précarité. De multiples activités sur la prévention sont prévues dans le cadre de cette semaine, dont des conférences sur l'alimentation saine et la prévention, qui seront données par des médecins spécialisés en diabétologie,



nutrition, maladies cardiovasculaires, gynécologie et autres spécialités en matière de santé. A M'sila, le directeur local de la santé, Rabie Mezhoud, a souligné, pour sa part, que l'objectif de la semaine est de faire prendre conscience au large public de l'importance de la prévention et de la lutte contre les facteurs à risques pathogènes, à travers des activités qui toucheront toutes les communes et mobiliseront des équipes médicales des services d'épidémiologie et de la médecine préventive des structures sanitaires ainsi que des spécialistes en psychologie et nutrition.

Ce programme comprend des campagnes d'information sur les pratiques pour un mode de vie sain, des portes

ouvertes, des ateliers interactifs, un travail de proximité sur les lieux publics et dans les mosquées, des conférences et des émissions télévisées et radiophoniques de sorte à toucher le plus grand nombre de public, a indiqué de son côté, Soufiane Farhat, chargé de communication à la direction de la santé. Les autres wilayas de l'Est du pays ont connu également une série d'activités diverses organisées au niveau des établissements et structures sanitaires. Au centre du pays, l'accent a été mis lors de ces activités, sur l'importance d'adopter un mode de vie sain en mangeant sainement, soit des repas équilibrés riches en fibres et pauvres en sel, sucres rapides et matières grasses saturées, pratiquer une activité

physique régulière, et s'éloigner des comportements nocifs pour la santé tels que le tabagisme, la sédentarité l'addiction aux écrans, entre autres. C'est le cas à Tizi-Ouzou, où la maison de la culture Mouloud-Mammeri a abrité une exposition et des conférences débats animées par des spécialistes dans le domaine, abordant différents thèmes notamment l'alimentation saine, la prévention contre la toxicomanie et la lutte contre les addictions aux écrans ainsi que le problème de l'automédication.

A Ain Defla, une caravane de sensibilisation a été lancée à partir de la polyclinique Madani Kortbi pour se rendre, aujourd'hui même, dans la localité d'Ouled Belkacem à Ain Soltane et Sidi Lekehal à Mekhatria. Elle sillonnera ensuite plusieurs régions reculées à travers la wilaya. A Blida aussi l'événement a été principalement axé sur la sensibilisation des citoyens sur la nécessité d'adopter un mode de vie sain et l'importance de la vaccination dans la réduction des risques de contracter des maladies contagieuses ou non contagieuses et d'éviter les conséquences dangereuses sur la santé qu'elles peuvent induire.

Dans la wilaya de Chlef, l'événement, ouvert à partir de la place de la solidarité au centre-ville, a été marqué par le lancement d'activités de sensibilisation et d'information sur l'importance de l'alimentation saine, du sport et d'une bonne hygiène de vie, pour préserver sa santé. A Djelfa, le coup d'envoi de la manifestation a été donné à partir du service d'épidémiologie et de médecine préventive de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de cette ville, l'accent a été mis sur la sensibilisation contre les risques sanitaires et sur l'importance de la vaccination et du suivi sanitaire de la femme enceinte.

RECONNAISSANCE FACIALE DE LA CNR

Les retraités appelés à utiliser la technique

La Caisse nationale des retraites (CNR) a appelé, lundi dernier, dans un communiqué, tous les retraités à utiliser la technique de reconnaissance faciale via l'application Takaoudi, au lieu de se déplacer aux agences locales. Cette technique est disponible sur l'application téléchargeable via le lien : <http://bit.ly/40hHDTf>, ajoute la même source. Cette prestation numérique inédite en Algérie évite aux retraités tout déplacement aux agences locales pour le dépôt de la fiche familiale de l'état civil, précise le communiqué, soulignant que plus de 42.900 retraités ont utilisé cette technique disponible via l'application mobile Takaoudi.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

47 morts et 2017 blessés en une semaine

Quarante-sept (47) personnes sont décédées et 2017 autres ont été blessées dans 1.871 accidents de la circulation survenus durant la période du 7 au 13 avril, à travers le pays, selon un bilan rendu public hier, par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 4 morts et 53 blessés, suite à 46 accidents de circulation, note la même source. Par ailleurs, les équipes de secours de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 1.198 interventions pour l'extinction de 797 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés à Alger (78 incendies), Blida (46) et Oran (43). Les mêmes secours ont également effectué 4.363 interventions pour le sauvetage de 359 personnes en situation de danger et exécuté 3.703 opérations d'assistance diverses.



DESTINATIONS LES MOINS CHÈRES

Alger dans le top 5

En France, et ailleurs en Europe, les voyageurs commencent déjà à réserver leurs vols et leurs séjours pour les vacances d'été. Pour les aider à choisir une destination abordable, Skyscanner a établi une liste de cinq villes les plus «rentables» en 2024, dans laquelle figure Alger, la capitale de l'Algérie. Dans une récente étude, le comparateur de vols Skyscanner a établi une liste de cinq destinations, en Europe ou à proximité, dont les prix ont baissé de 12 à 24 % entre 2023 et 2024.

En première position des villes qui offrent le meilleur rapport qualité/prix en 2024, on trouve Faro, au Portugal. Selon l'étude, le coup des vacances dans cette ville a baissé de 24 % sur une année, ce qui en fait une destination phare pour les petits budgets. En deuxième position des villes où les prix pour les touristes européens ont baissé, le comparateur nomme la capitale algérienne, Alger. Le coût total d'un séjour à Alger a baissé de 23 %, indique l'étude. Alger vient juste avant la ville française de Nice, où le coût d'un séjour a baissé de 19 % en un an. Le top 5 est complété par Dala-



man (-13 %) et Antalya (-12 %), toutes les deux situées en Turquie. Vient ensuite Zurich, en Suisse, avec une baisse de 11 % des coûts de séjour. Si la capitale algérienne séduit encore les touristes étrangers, c'est grâce à son rapport qualité/prix, soutenu notamment par ses atouts touristiques indéniables, mais aussi par le taux de change avantageux de l'euro face au dinar. Les touristes qui optent pour cette ville, bien que difficilement accessible pour les

étrangers en raison des difficultés liées à l'obtention des visas, découvrent une destination hors des sentiers battus, loin des foules des touristes. De plus, ils gagnent toujours au change, puisqu'un seul euro s'échange actuellement contre environ 240 DA au marché parallèle de change. Un touriste qui arrive avec une somme de 1000 ou 2000 euros peut se permettre un séjour de rêve, que la plupart des algériens eux-mêmes n'osent même pas y songer.

RD CONGO

Les revers de l'armée plongent Goma dans l'insécurité

Les défaites face aux rebelles du M23 ont entraîné le repli des troupes régulières et des miliciens wazalendo dans la capitale du Nord-Kivu, où les incidents se multiplient.

Chaque matin, Goma émerge en recensant les drames de la veille. Cernée par les combats qui opposent l'armée régulière aux insurgés du Mouvement du 23-Mars (M23) épaulés par l'armée rwandaise, la grande ville de l'est de la République démocratique du Congo (RDC) fait face à une explosion de l'insécurité. Le 10 avril dernier, une fusillade a eu lieu dans un quartier résidentiel habituellement préservé des violences. En plein après-midi, à l'heure de pointe, au moins trois personnes qui circulaient en Jeep -le fils d'un commerçant grossiste de ciment, son garde du corps et une jeune femme- ont été froidement abattues au niveau du carrefour «Entrée président», à deux pas du cabinet du gouvernorat.

Dès le lendemain matin, les armes qui auraient servi à l'attaque ont été exhibées à la mairie, dont un modèle de fusil d'assaut spécifique utilisé par la garde républicaine. Les Forces armées de la RDC (FARDC) sont régulièrement accusées, ces dernières semaines, d'assassinats ou de braquages. Mais cette fois, la police a réagi en annonçant, dès le lendemain de la tuerie, l'arrestation de trois soldats et deux «wazalendo»



(patriotes, en swahili), des miliciens, pour certains criminels de guerre, aujourd'hui alliés de Kinshasa. Dans une autre affaire, un membre de la garde républicaine a été condamné à mort par un tribunal militaire quatre jours après le meurtre d'un civil dans un restaurant de Goma. Une célérité rare de la part des

forces de l'ordre et de la justice. Il est désormais courant de voir des hommes en armes dans les rues de la capitale du Nord-Kivu. Les défaites accumulées face au M23 et les «replis stratégiques» qui ont suivi ont obligé les troupes régulières et les wazalendo à se retrancher dans et aux abords de la ville. Ces sol-

datés voisinent avec les civils depuis «l'effondrement du front de Sake», mi-février, reconnaît le général-major Peter Cirimwami, qui gouverne la province placée depuis deux ans sous état de siège, un régime sécuritaire spécial où l'armée a les pleins pouvoirs. A l'approche du M23, les dizaines de milliers d'habitants ont fui cette localité, des ballots d'affaires sur la tête. Dans le centre-ville, la plupart des positions de l'armée régulière ont été laissées entre les mains de wazalendo. Même les casques bleus indiens, déployés autour de Sake pour empêcher la progression du M23, ont abandonné leurs bases le 4 avril contre l'avis de leur hiérarchie, selon un document interne de la mission de maintien de la paix des Nations unies, la Monusco. Depuis, les rebelles ont atteint la périphérie nord de Sake. Le 6 avril, des tirs de mortiers, dont l'origine n'a pas été déterminée, ont tué trois militaires tanzaniens et blessé trois autres soldats de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) envoyés pour appuyer Kinshasa dans sa lutte contre le M23. Les insurgés ont été aperçus dans le Parc national des Virunga par la société civile locale et menaceraient de «couper la route Goma-Sake», selon l'ONU.

TOGO

La Cédéao réoriente sa mission

Au Togo, la campagne électorale bat son plein depuis le 13 avril 2024, et ce, dans un contexte politique tendu suite à l'adoption fin mars par les députés d'une nouvelle Constitution. Les élections législatives et régionales y ont lieu le 29 avril. Pour tenter d'apaiser les choses, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a annoncé le lundi l'envoi d'une mission exploratoire dans le pays. Mais hier, l'organisation sous-régionale semble faire machine arrière : elle ne parle plus que d'une mis-

sion d'information. Si ce n'est pas un rétropédalage, cela y ressemble fortement. Lundi soir, la Cédéao diffuse un premier communiqué dans lequel elle annonce l'envoi d'une mission exploratoire, selon le terme utilisé par l'organisation, pour « interagir avec les principales parties prenantes sur les derniers développements dans le pays ». La commission de la Cédéao dit avoir « jugé nécessaire » de dépêcher une telle mission dans un contexte qualifié de « crucial ». L'organisation sous-régionale esti-

me alors que les élections, « initialement prévues le 13 avril », ont été reportées « en raison de la gravité des réformes constitutionnelles controversées que le gouvernement prévoyait d'introduire ». Un communiqué que la Cédéao diffuse sur le réseau social X. Mais, hier, l'organisation retire donc son tweet. Et quelques minutes plus tard, changement de ton : il n'est plus question d'envoyer une mission exploratoire, c'est une simple mission d'information qui est dépêchée sur place. Dans ce nouveau communiqué, la

Cédéao reconnaît à demi-mot faire machine arrière : « La mission entreprendra une évaluation préélectorale conformément aux textes communautaires et ne s'engagera dans aucun autre processus comme indiqué dans un communiqué antérieur, qui a été retiré ». Cette mission, qui doit durer jusqu'au 20 avril, va rencontrer les principales parties prenantes par un processus électoral. Elle est conduite par le Nigérien Maman Sambo Sidikou, ancien représentant de l'Union africaine au Sahel.

GUERRE EN UKRAINE

Les russes bombardent Kharkiv

Selon le gouverneur de l'oblast de Kharkiv, «une vingtaine de localités (...) ont fait l'objet d'attaques d'artillerie et de mortier» au cours des dernières vingt-quatre heures, tuant au moins deux personnes. Les intempéries ont privé de courant des dizaines de milliers d'Ukrainiens mardi, après que des frappes russes ont endommagé les principales centrales électriques du pays. «173 localités dans quatre régions sont privées d'électricité», a rapporté le ministère de l'énergie dans un communiqué. Selon les autorités ukrainiennes, les attaques, qui ont commencé le 22 mars, ont endommagé 80 % des capacités de génération électrique nationale. La centrale thermique de Trypillia, près de Kiev, a été complètement détruite par des missiles russes le 11 avril. Elle n'a pas pu être protégée faute de munitions pour la défense anti-aérienne, a déclaré le président Zelensky dans une interview à la chaîne américaine PBS. Selon le gouverneur de l'oblast de Kharkiv, Oleh Synehoubov, «une vingtaine de localités (...) ont fait l'objet d'attaques d'artillerie et



de mortier» au cours des dernières vingt-quatre heures. Dans le village de Loukyantsi, «les troupes russes ont bombardé un établissement d'enseignement», faisant deux morts et quatre blessés, a écrit Synehoubov sur Telegram. Dans le village de Iavirske, «un tracteur a explosé en volant sur un engin explosif lors de travaux dans les

champs», faisant un blessé, a-t-il rapporté, ajoutant que dans la région, les équipes de démineurs avaient «détruit 343 engins explosifs» sur un peu plus de 43 hectares. Le ministère de la défense russe a affirmé, mardi matin sur Telegram, avoir «djoué» une attaque de drones sur la région frontalière de Belgorod. «Trois drones ukrainiens ont été détruits par les forces de défense aérienne» au-dessus de l'oblast, a rapporté le ministère. Selon le gouverneur de la région de Belgorod, Viatcheslav Gladkov, aucune victime n'a été signalée. Raids de drones, incursions armées... nulle part ailleurs en Russie, la guerre n'est aussi tangible que dans la région de Belgorod. Limrophe du nord-est de l'Ukraine, l'oblast subit régulièrement les conséquences de l'«opération spéciale» lancée il y a deux ans par Poutine.

GUERRE AU SOUDAN

Plus de 2 milliards d'euros d'aides

Une conférence humanitaire consacrée au conflit au Soudan débuté il y a un an s'est tenue à Paris le 15 avril dernier. Après un premier volet politique dans la matinée, l'après-midi a été consacré essentiellement à la levée de fonds pour alimenter le plan de réponse des Nations unies (ONU), qui n'était financé qu'à hauteur de 5% jusqu'à présent. Il fallait donc mobiliser. Près de 60 États étaient représentés, ainsi que les organisations régionales, les Nations unies et la communauté humanitaire. Ont finalement été réunis plus de 2 milliards d'euros de promesses, soit la moitié des 4 milliards nécessaires demandés par l'ONU. Dans leur déclaration finale, les participants demandent aux acteurs étrangers de cesser d'apporter un soutien armé ou du matériel aux deux camps ennemis. Si les participants ont salué la mobilisation, les divergences de points de vue et d'intérêts se sont cependant fait entendre lundi après-midi, laissant paraître, en creux, les intérêts des différentes parties. Les participants se sont néanmoins accordés sur un message aux belligérants : ils leur ont demandé à nouveau de respecter le droit international, de ne pas entraver le déploiement de l'aide et de cesser immédiatement les hostilités. À l'occasion de cette journée, le secrétaire général de l'ONU a aussi donné de la voix. Antonio Guterres a estimé qu'il s'agissait d'une « guerre contre le peuple soudanais » dont « les attaques indiscriminées pourraient constituer des crimes de guerre et contre l'humanité ».

LIGUE DES CHAMPIONS

Bellingham-Haaland, l'heure du réveil a sonné

Jude Bellingham et Erling Haaland n'ont pas brillé lors de la phase aller des quarts de finale de Ligue des champions. Ce mercredi soir, ils seront plus attendus que jamais.

Quel est le point commun entre Erling Haaland et Jude Bellingham ? Ils sont meilleurs buteurs de leur championnat (Premier League et Liga). Ils participent aux quarts de finale de la plus prestigieuse des compétitions. Ils attirent toute la lumière du football européen et sont des candidats sérieux au Ballon d'Or.

Mais ils ont raté leur match aller cette semaine. L'entraîneur des Skyblues et celui du Real Madrid sont partis au front pour défendre leurs protégés. «Il fait son travail, qui est plutôt celui d'un milieu de terrain. Mais au niveau footballistique il est très bon», a rappelé Carlo Ancelotti au sujet de Bellingham, dont le rendement est moindre depuis plusieurs semaines. «S'il n'était pas impliqué ? Nous avons marqué trois buts, mais il avait deux défenseurs centraux sur lui», a expliqué Pep Guardiola au sujet d'Erling Haaland. Même sans réalisation de son plus gros buteur, Manchester City et le Real ont collé tout de même 3 buts chacun, et ce face à des remparts parmi les meilleurs sur le continent.

N'est-ce pas à la force de réaction que l'on juge les grands champions ? Lors du match retour, Bellingham et Haaland auront une nouvelle occasion. Il ne faudra pas la manquer, même si une qualification prendrait le pas sur le reste. Le géant norvégien n'avait pas brillé lors des matches les plus importants de la C1 remportée par City il y a quelques mois, et peu importe finalement. En revanche une nouvelle prestation terne, avec une élimination, plomberait la fin de saison en club pour ces prota-



gonistes. «Du calme, du calme. Il se peut qu'ils n'aient pas donné le meilleur d'eux-mêmes lors du match aller. Il y a un autre match et il faudra s'en méfier. Attention à Bellingham, Haaland», a justement résumé Carlo Ancelotti. «Il ne manque à Jude que les buts, qui reviendront tôt ou tard». Pep



Guardiola a lui remis une couche sur l'importance du collectif : «L'objectif n'est pas de gagner le Ballon d'Or, l'objectif est de gagner la Ligue des champions, comme Haaland l'a fait l'année dernière». L'autre match de ce soir opposera le Bayern Munich à Arsenal.

CHELSEA

Palmer frappe fort

Que serait Chelsea sans Cole Palmer ? La réponse donnerait certainement des sueurs froides aux supporters des Blues mais la question ne se pose pas puisque l'ancien de Manchester City est bien là, et régale les fans londoniens chaque semaine. Littéralement en feu ces derniers mois, le gaucher l'a encore prouvé lundi contre Everton, devant son public de Stamford Bridge, avec un quadruplé retentissant. Après 13 minutes de jeu, le gamin de 21 ans a réalisé un véritable festival technique pour ouvrir le score : petit pont, talonnade pour s'appuyer sur Nicolas Jackson, puis frappe du gauche en une touche direction le petit filet. Quelques secondes plus tard, il a raté un but tout fait à bout portant, mais s'est bien rattrapé cinq minutes après, en s'offrant un doublé tel un véritable numéro 9. Le one man show était déjà très, très bien lancé, mais

pas encore terminé. Le portier des Toffees Jordan Pickford a visiblement apprécié, et décidé d'offrir un coup de pouce à son compatriote, avec une relance plein axe totalement ratée. Palmer n'a pas hésité et sanctionné cette grossière erreur d'un lob du droit - son mauvais pied - de plus de 30 mètres. Au retour des vestiaires, c'est après un "penalty gate", qui a vu Nicolas Jackson et Noni Madueke se chamailler avant qu'il ne prenne finalement le ballon sous la protection de Conor Gallagher, que Palmer a réussi le quadruplé (63e).

UNE PREMIÈRE DEPUIS 14 ANS !

Le voilà à 22 buts et 13 passes décisives en 37 matches avec Chelsea toutes compétitions confondues cette saison. Avec 20 réalisations en Premier League, il rejoint Erling Haaland en tête du classement des buteurs de Premier League. C'est une pre-

mière pour un joueur de Chelsea depuis la saison 2009-2010 ! Il faut en effet remonter 14 ans en arrière pour voir Didier Drogba (37 buts) et Frank Lampard (27 buts) faire mieux sur un seul exercice. S'il lui sera difficile d'égaliser l'Ivoirien, l'ancien joueur de Manchester City a encore quelques matches pour faire au moins aussi bien que son compatriote. «Le premier but est mon préféré», a avoué le héros du soir au micro de Sky Sports à l'issue de la rencontre. Avant de revenir sur le moment de tension qui a précédé son penalty. «D'autres joueurs voulaient le tirer, mais je suis le tireur et je voulais le prendre. Je pense que nous montrons que tout le monde veut prendre ses responsabilités, c'est peut-être un peu exagéré, mais tout le monde veut gagner. Nous en rions et en plaisantons». Il n'y avait, en effet, vraiment aucune raison de gâcher la fête.

JEUX OLYMPIQUES

La France mise sur Mbappé

Les Jeux Olympiques n'étant pas inscrits dans le calendrier de la FIFA, les clubs n'ont pas l'obligation de libérer leurs joueurs pour cette compétition. Le Real Madrid a prévenu la Fédération française de football que ses internationaux tricolores seraient retenus. Une communication qui devrait concerner Kylian Mbappé, probable futur Merengue. Mais la France et son chef d'Etat Emmanuel Macron ne lâchent rien. «On va tout faire (pour avoir une équipe compétitive, ndlr), a confié le Président Macron à RMC. J'ai confiance dans les clubs français et européens, si je puis dire, si vous voyez ce que je veux dire. On a l'Euro avant, c'est ça le problème. Je pense qu'il faut que les clubs jouent le jeu pour qu'on ait un grand spectacle. C'est l'une de mes craintes.»

«Le Real Madrid ? Exactement, quand je parlais des clubs européens, c'était ça, a-t-il poursuivi. Non, après, il faut que les joueurs le mettent bien dans leur plan de charge et d'entraînement aussi. Parce qu'on a l'Euro, j'espère qu'on va jouer jusqu'au 14 juillet (date de la finale, ndlr). Et je le pense, je le veux. Après, ils ont des reprises précoces pour beaucoup...». «Je n'en ai pas encore parlé avec lui, mais j'espère que son club surtout le laissera. Et les autres (aussi)», a conclu Emmanuel Macron à l'approche des JO de Paris.

●MANCHESTER UNITED

Garnacho s'explique avec Ten Hag



Remplacé à la mi-temps à Bournemouth (2-2) samedi en Premier League, l'ailier de Manchester United Alejandro Garnacho (19 ans, 30 matchs et 7 buts en Premier League cette saison) n'a pas apprécié. Alors que le manager Erik ten Hag laissait entendre qu'il n'avait pas suffisamment travaillé sur le plan défensif, l'international argentin a liké les critiques d'un supporter mancunien contre le coach néerlandais. Garnacho a beau avoir effacé ses likes, la polémique était déjà lancée. Le Red Devil et son entraîneur se sont donc entretenus en privé, a indiqué un porte-parole du club au Manchester Evening News, sans préciser si le joueur avait reçu une sanction. Les prochains choix du technicien donneront peut-être davantage de réponses.

●BAYERN MUNICH

Nagelsmann pour remplacer Tuchel !

De Julian Nagelsmann à Thomas Tuchel. Puis de Thomas Tuchel à... Julian Nagelsmann ? Pour le Bayern Munich, voilà qui bouclerait la boucle. Après avoir débarqué le premier cité à la surprise générale en pleine trêve internationale de mars 2023 pour confier les commandes au deuxième, le Rekordmeister pourrait cette fois faire l'inverse. «Le retour de Nagelsmann au Bayern se concrétise de plus en plus», annonce ainsi la chaîne allemande Sky Germany lundi soir. Désormais sur le banc de la sélection allemande, Nagelsmann, qui va mener la Mannschaft dans "son" Euro 2024, serait ainsi le premier nom sur la liste du nouveau duo Max Eberl - Christoph Freund, en charge des décisions sportives, pour remplacer le partant Thomas Tuchel, dont le départ en fin de saison a déjà été officialisé. Toujours bien informé, le journaliste Florian Plettenberg indique que des discussions sont en cours entre les parties, bien que l'ancien technicien de Leipzig, pas totalement fermé à l'idée, n'a pas encore donné son feu vert définitif à son retour en Bavière. Pour lui, un contrat de trois ou quatre ans serait sur la table.

●LEVERKUSEN

Le mercato évoqué

Déjà sacré champion d'Allemagne, le Bayer Leverkusen ne manquera pas de sollicitations pour ses meilleurs joueurs. Mais que les supporters se rassurent, le directeur général Fernando Carro n'a pas prévu d'affaiblir l'équipe cet été. «Des recrues ? Cela dépendra de ce que nous vendons, a confié le dirigeant du Bayer au quotidien espagnol As. Nous sommes un club qui a besoin de faire une vente importante chaque année pour financer le recrutement. Nous ferons probablement une grosse vente. Avec cela, nous paierons deux ou trois recrues.» Reste à savoir qui sera l'élément sacrifié. Une chose est sûre, c'est que le milieu offensif Florian Wirtz (20 ans, 29 matchs et 11 buts en Bundesliga cette saison) ne sera pas concerné. «Beaucoup d'équipes sont intéressées. Mais de par la relation avec ses parents, il veut rester avec nous. Dans le football, vous ne pouvez pas planifier beaucoup plus loin qu'un an. Mais la saison prochaine, il restera à Leverkusen», a certifié le DG.

IL REND VISITE AUX CLUBS DE L'ÉLITE

Petkovic innove

Après le MC Oran et l'ASO Chlef, le nouveau sélectionneur national a rendu visite au Paradou AC, le seul club de l'élite disposant d'une académie.



De retour en Algérie, le sélectionneur national Vladimir Petkovic, poursuit sa tournée à travers les clubs de la Ligue 1 algérienne. Après le MC Oran et l'ASO Chlef, le nouveau sélectionneur national a rendu visite au Paradou AC, le seul club de l'élite qui dispose d'une académie. «De retour sur Alger lundi matin après deux jours passés à Oran et Chlef, le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, toujours en compagnie de ses assistants,

Davide Morandi, Nabil Neghiz et Paolo Rongoni, s'est déplacé durant l'après-midi du côté de Hydra, plus précisément au stade Ahmed Falek pour aller à la rencontre des joueurs du Paradou AC et le staff technique.

Comme ce fut le cas avec le MCO et l'ASO la veille, le coach national, a suivi une grande partie de la séance d'entraînement avant de quitter les lieux », a-t-on rapporté sur le site internet de la FAF. Petkovic innove. Il est le premier sélec-

tionneur national à prendre une telle initiative, une initiative très appréciée par les clubs et les dirigeants de la FAF qui ont insisté lors des négociations sur sa présence en Algérie et le suivi des matchs de la coupe et du championnat national. Cela va bien évidemment motiver les joueurs locaux quelque peu marginalisés par son prédécesseur Djamel Belmadi qui séjourne en Algérie lors des stages de l'équipe nationale au CTN de Sidi Moussa seulement. **L. B.**

● SANCTIONS DE LA LFP

3 matchs de suspension pour Bouchar et Hitala

La commission de discipline de la Ligue de Football Professionnel (LFP) a rendu son verdict dans l'affaire Bouchar-Hitala qui a défrayé la chronique lors du mois sacré de Ramadhan. Le défenseur central et capitaine du CR Belouizdad, Sofiane Bouchar, et l'avant centre de l'ES Sétif, Ramdane Hitala, ont écopé de trois matchs de suspension et d'une amende de 30 000 DA chacun, a-t-on annoncé sur le site officiel de la LFP. Les deux joueurs se sont bagarrés lors du classique CRB-ESS disputé en plein Ramadhan au stade du 5-Juillet. Bouchar pourra ainsi prendre part à la demi-finale de la Coupe d'Algérie. Il va purger sa suspension ce vendredi à l'occasion du match du championnat contre l'US Biskra.

L. B.

● COUPE D'ALGÉRIE

Tirage au sort des demi-finales aujourd'hui

Le tirage au sort des demi-finales de la Coupe d'Algérie de football sera effectué, aujourd'hui, (21h) au siège de la télévision algérienne. «La Commission d'organisation de la Coupe d'Algérie de la Fédération algérienne de football annonce que la cérémonie de tirage au sort des demi-finales de l'édition 2024 de l'épreuve populaire se tiendra le mercredi 17 avril 2024 à partir de 21h au siège de l'EPTV, 21 Boulevard des Martyrs, Alger. Cette cérémonie sera retransmise en direct par l'Établissement public de télévision, diffuseur officiel de la Coupe d'Algérie », a-t-on indiqué dans un communiqué publié sur le site officiel de la FAF.

ARBITRAGE

Ghada Mehat vise le Mondial masculin !

Ghada Mehat vient de marquer l'histoire en devenant la première femme à arbitrer un quart de finale de la Coupe d'Algérie. À seulement 28 ans (elle fêtera ses 29 ans le 1er mai prochain), cette native de Sétif a franchi un cap significatif dimanche lors du match qui a opposé le MC Alger au WA Tlemcen. Alors que sa collègue Feriel Asma Ouahab était au niveau de la VAR en tant qu'assistante aux côtés de l'arbitre Mustapha Ghorbal, Ghada Mehat a officié avec brio lors de cette rencontre qui s'est déroulée au stade du 5-Juillet à Alger, où le MC Alger a triomphé 2-0 devant plus de 50 000 spectateurs. Sa gestion du match a été largement saluée, notamment pour avoir utilisé la VAR afin de siffler un penalty crucial transformée par Youcef Belaïli à la 45e minute de jeu et d'annuler un but du WAT pour hors-jeu en première mi-temps (16e minute). Cette partie - qui aura été marquée par de nombreuses contestations - aura donc été tout



sauf facile à diriger mais la jeune arbitre s'en est sortie avec brio, notamment pour contenir le bouillant Belaili. Outre son excellence sur le terrain, Ghada ne cache pas ses aspirations plus grandes. Après la rencontre, elle a exprimé son désir de franchir de nouvelles frontières : « Bien sûr que je suis heureuse. Je remercie la FAF qui m'a fait confiance. Je remercie aussi le public qui a créé une ambiance extraordinaire. C'est un plaisir de

travailler dans de telles conditions. » Mais le rêve de Ghada Mehat, c'est d'être retenue pour la Coupe du monde masculine. « Je ferais ce qui est possible pour atteindre cet objectif », a-t-elle confiée. Son parcours ne se limite pas à ce seul exploit : Ghada est également la deuxième femme algérienne à obtenir le badge d'arbitre internationale. Son expérience et sa compétence ne sont plus à prouver, comme l'atteste la reconnaissance de Patrice Beaumelle, entraîneur français du MC Alger, qui après le match, n'a pas manqué de louer ses compétences. « C'est l'une des meilleures que je viens de voir à l'œuvre cette saison. Je dirais qu'elle a réussi dans sa tâche. Je remercie aussi la VAR qui a été très positive aujourd'hui », a-t-il déclaré. Ex-joueuse au sein du club d'El Khroub, c'est dans l'arbitrage que Ghada Mehat excelle. « J'ai très vite ressenti une attirance pour l'arbitrage et j'ai immédiatement cherché à comprendre comment on pouvait le devenir.

Ainsi, et dès 2015, alors que je n'avais pas encore 20 ans, je me suis retrouvée dans la Ligue Régionale de Constantine, avec l'objectif de devenir arbitre », confiait-elle.

Issue d'une région conservatrice, Ghada Mehat a dû batailler pour se faire une place dans un milieu essentiellement réservé aux hommes. « Mes débuts ont été très difficiles, surtout que je suis issue d'une région conservatrice, où les coutumes et les traditions pèsent énormément sur la vie des gens, particulièrement sur celle des femmes », expliquait-elle. Quoi qu'il en soit, le succès de Ghada Mehat est un tournant dans l'arbitrage en Algérie, prouvant que le talent et la détermination peuvent briser les barrières traditionnelles. Alors que Ghada se prépare pour des défis encore plus grands, elle reste un modèle inspirant pour de nombreuses jeunes filles à travers l'Algérie et au-delà, symbolisant un avenir où le football est véritablement universel.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE HANDBALL

Oran sur son « 31 »

La 40e édition du championnat d'Afrique de handball des clubs vainqueurs de coupes, qui aura lieu du 18 au 27 avril en cours à Oran, devrait être marquée par un « niveau relevé » au vu de la présence à ce rendez-vous de la crème de la petite balle continentale, prédit la présidente de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Karima Taleb. « C'est la première fois qu'une édition de ce championnat attire un aussi grand nombre de participants, de surcroît les meilleures équipes africaines, ce qui augure d'un niveau relevé », a déclaré Mme Taleb en conférence de presse tenue au Palais des sports "Hamou Boutléis", l'un des deux sites qui abriteront les rencontres de cette épreuve aux côtés de la salle omnisports (OMS) du complexe olympique Miloud Hadefi.

Douze clubs chez les hommes et huit autres chez les dames prendront part à ce championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes dont six formations algériennes : le HCB El Biar (messieurs et dames), JSE Skikda, ES Aïn Touta, OM Annaba (messieurs) et CF Boumerdès (dames). L'édition d'Oran, qui sera précédée par la Super-coupe d'Afrique (messieurs et dames), marquera aussi le retour de cette compétition en Algérie après 25 ans d'absence, a tenu à souligner la présidente de la FAHB. « C'est ce genre de compétition qui contribuera à la relance du jeu à sept algérien après une sensible régression au cours des dernières années, notamment au niveau des clubs qui sont censés alimenter les différentes sélections

nationales par les joueurs de talents », a encore expliqué la conférencière. Elle s'est dite, en outre, « satisfaite » des préparatifs accomplis en vue des deux épreuves, « surtout au vu des belles infrastructures sportives dont recèle la ville d'Oran », ajoutant que les délégations étrangères qui ont rejoint la capitale de l'Ouest « ont toutes exprimé leur satisfaction quant à l'accueil qui leur a été réservé, ainsi que les conditions de leur hébergement et les salles mises à leur disposition pour effectuer leur entraînement ».

L'ALGÉRIE CANDIDATE POUR LE CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS

Au passage, elle a annoncé que la candidature algérienne pour l'organisation du prochain

championnat arabe des clubs (seniors) prévu en novembre 2024 devrait aboutir, tout en souhaitant que le pays décroche aussi l'organisation de l'une des Coupes d'Afrique des nations de 2028 ou 2030 pour lesquelles son instance a également déposé sa candidature. Les prochaines éditions du Championnat d'Afrique des nations ne seront toutefois pas qualificatives aux jeux olympiques, puisque la Confédération africaine de handball (CAHB) a décidé, dernièrement, d'organiser dorénavant des tournois spéciaux pour attribuer le ticket donnant accès aux JO, a révélé la présidente de la FAHB. « Les prochains championnats d'Afrique seront désormais qualificatives aux championnats du monde uniquement », a-t-elle précisé.

Mots Croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1					■				
2			■						
3						■			
4		■					■		
5	■				■				■
6				■					■
7		■					■		
8			■						
9						■			
10				■					

HORIZONTALEMENT

1- Capitale africaine - Dirigea. 2- On peut s'en passer si on a un passe-partout - Font partie de la famille.
 3- Petits rongeurs - Celui des oiseaux est le vautour.
 4- Préposition - Préfixe exprimant un mouvement en arrière. 5- Qui contient de la soude - Organe de sens.
 6- Crainte - Il s'explique avec les gestes. 7- Fait passer d'un récipient dans un autre - La meilleure carte. 8- Les habitants son les oiseaux - Grand-mère. 9- Menue grêle - Quand on le garde c'est qu'on est malade. 10- Aise en écriture anglaise - Force d'un Etat.

VERTICALEMENT

1- Ancien nom de port palestinien - On y trouve du sable et des rochers. 2- Range - Partira. 3- Démonstratif - Façonnes. 4- Militairement, on le reçoit sans rechigner - Pronom personnel. 5- Douze mois - Trait partant d'un corps lumineux. 6- «est» allemand - Ville algérienne.
 7- Pronom personnel - Battue violemment.
 8- Emprisonne - Ville d'Allemagne. 9- Préfixe signifiant nouveau - On l'appelle la botte européenne.
 10- Celui des morts est le cimetière - Port de l'Hérault en France.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Rinocéros
Rhinocéros
Rhinoséros
Rhinoséros

Herbauriste
Herboriste
Herbboriste
Herborriste

Insubmersible
Insubmersible
Insubmersible
Insubmerçible

Jactance
Jacktance
Jactance
Jactance

Les mots fléchés

INCAPABLE D'UNE SEULE COULEUR	PRIT LE SEIN PRESTIDIGITATEUR	RAYÉ	PLAISANTÉE QUELQU'UN	RÈGLE DE CONDUITE TEMPS DE VACANCES	SOMMET S'EFFORCERA (S')	PORTÉ AVEC VIOLENCE
		SUPPORTERA JALOUSIE				
CHOIX ENTRE DEUX POSSIBILITÉS RENDU UNI			ARBRIS-SEAUX PETITS CORPS CÉLESTES			
GARDÉ SECRET CAUSAI UN PRÉJUDICE	PETIT DE VACHE BOURRICOT			FONDE		
		PUNIT DONS PROVISOIRES			VENDEUSES DE CRÈMES	
DÉGOUTÉ	STUPIDE CRUSTACÉ À PINCES			PETIT PARASITE AVANT MI		
			CRIER TEL UN CERF DANS LE COUP			RÉPÉTÉES SANS CESSÉ
VOIE RAPIDE COLÉOPTÈRE NUISIBLE	TÉLÉFILM À ÉPISODES ENTRE AUTRES			ROULE À PARIS SOURCE DU VIN		
				PAGAIE SANS EFFETS		
NON TRAITÉ MOUVEMENT		AVANT DO MOT DE DIPLOME		REFUS DE MOUFLET REPLIS	EN BOURGOGNE HABITATION	
			PRÊTES CELTES LES SIENS			
DE MÊME	COMPRIMÉE ÉLÉPHANT DE DISNEY			EXISTERA		
		T'EFFORCES (T) GRAND LAC AMÉRICAIN				
VÊTEMENT DE PLUIE	LES MIENS PARASITE EN TÊTE		APRÈS BIS	LOCH À MONSTRE PETIT SAINT		
			ÉTOFFE BOUGÉ			DO
BARATIN DÉGUSTA-TEURS					ARTÈRE URBAINE	
				AVIONS À RÉACTION		

BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :

Se porte dans les grandes occasions

ACHAT	DÉROBADE	QUEL
AMIE	ECOLE	RÉEL
ANNÉE	ENGLORER	RÉSORBER
ASPHODÈLE	FUGUER	RHINOCÉROS
ASSISTANAT	GOVERNANT	RIVAGE
ASTIGMATE	HÉMOPHILE	ROMAINE
ASTRAKAN	LACRYMALE	SALON
BENZÈNE	LAIT	SAUVETAGE
BERCAIL	LASAGNES	SCEAUX
BIOSPHERE	LAVÉ	SÉQUOIA
BOUTON	MARDI	SÉRUM
BRIQUE	MÉCHANT	SOULIGNER
CADENASSER	MÉNAGE	SOURD
CAMPÉ	NITRE	SUITE
CHAUSSON	OCCIS	SUSPENS
CIME	OCRE	TALUS
COMPTABLE	OMISSION	TRANSPLANT
CONCERTO	OTARIE	TRIER
COQUILLE	OUTRÉ	USER
COURT	PATATE	VOICI
COUVERCLE	PICOT	

T	N	A	N	R	E	V	U	O	G	S	O	R	E	C	O	N	I	H	R
R	A	S	P	H	O	D	E	L	E	C	O	M	P	T	A	B	L	E	A
A	A	E	T	R	A	I	T	N	O	S	S	U	A	H	C	R	C	S	
N	S	S	E	S	E	L	B	A	V	E	R	C	N	I	M	O	E	O	S
S	U	B	T	N	E	C	A	M	P	E	I	I	R	N	M	M	S	U	I
P	S	E	D	R	E	I	O	V	E	M	T	E	O	I	A	F	O	V	S
L	P	R	E	R	A	Z	R	E	R	I	T	S	R	U	S	R	E	T	
A	E	C	R	T	U	K	N	A	E	R	U	S	D	G	A	O	B	R	A
N	N	A	O	T	I	O	A	E	T	O	I	I	U	L	U	U	E	C	N
T	S	I	B	R	O	U	S	N	B	O	S	E	O	T	T	L	R	L	A
R	E	L	A	U	K	I	S	R	N	E	R	N	R	O	A	I	E	E	T
E	L	E	D	O	C	E	I	R	N	T	N	E	C	I	E	G	L	O	E
S	L	T	E	C	R	V	E	G	I	T	N	I	T	G	A	N	I	T	T
S	I	A	O	U	A	B	A	C	A	I	P	A	A	C	A	E	H	R	A
A	U	T	M	G	O	S	I	L	L	R	N	N	H	M	R	R	P	E	M
N	Q	A	E	L	A	O	U	E	E	N	E	A	I	C	O	N	O	C	G
E	O	P	G	L	V	S	U	S	E	M	T	E	O	G	E	R	M	N	I
D	C	N	B	R	I	Q	U	E	A	I	O	U	Q	E	S	M	E	O	T
A	E	S	C	E	A	U	X	E	G	A	T	E	V	U	A	S	H	C	S
C	L	A	C	R	Y	M	A	L	E	E	R	E	H	P	S	O	I	B	A

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT

ENCOURUE - IVRE - HORTENSIA - IS - BANC - MEANDRES - BIERES - TUE - O - GIFLES - NECTAR - TEES - TORSADÉ - FERTILE - V - PO - E - NE - TETARD - BD - REGAIN - GAI - EPI - IMBIBE - J - ABUSIF - ERE - LO - ON - DENT - NAIN - TRACCERA - M - CV - DI - MESSAGERS - PESO - REALISEE - REND - AMER - RN - MARTEAU - SOFAS.

VERTICALEMENT

INHABITE - DEBORDERA - CONIFERE - PUNAI-SER - PORCELET - RIS - C - ONT - UT - RESINE - IDEM - DE - CREMES - LEGIFERER - A - UNES - TE - AM - NASEAU - PESA - NO - TIBET - SAM - INTERVENIR - MALES - VIADUCS - T - BEN - GIRO - B - RETAPAGE - ACES - F - BRIE - ADORA - LIVRERA - ESSORE - DIJON - SENS.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1- AARON - ACTE 2- BRU - ASSAUT 3- EDEN-TE - SEA 4- LE - ATLAS - L 5- NOTE - REVE 6- ETNA - AIRE 7- N - GLAND - NE 8- FIL - NIE-RAS 9- EDESSE - UNS 10- RESO - RENTE.

VERTICALEMENT

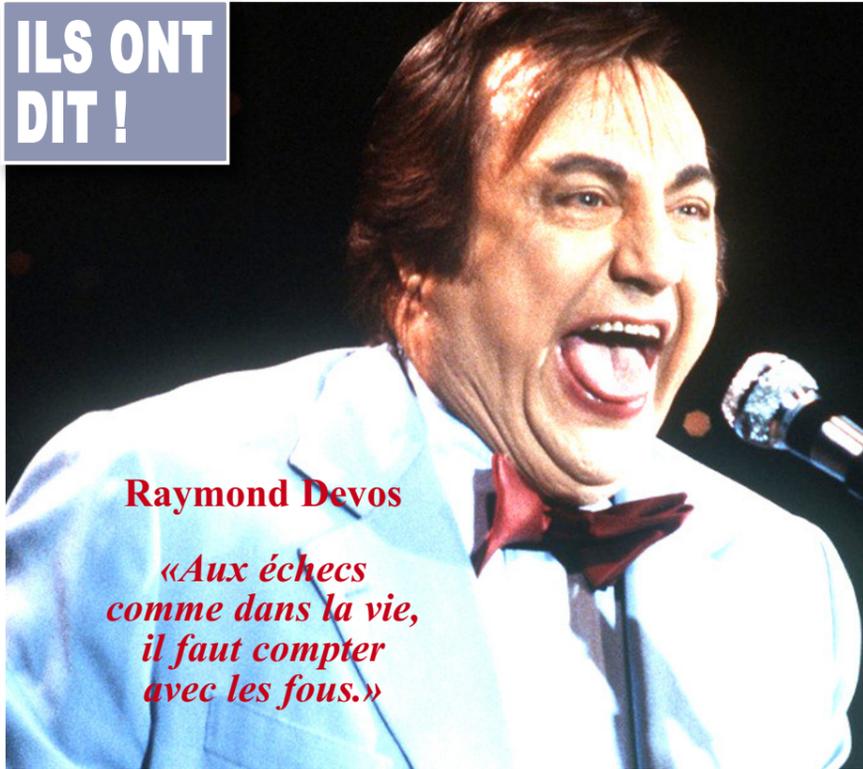
1- ABEL - ENFER 2- ARDENT - IDE 3- RUE - ONGLES 4- O - NATAL - SO 5- NATTE - ANS 6- SEL - ANIER 7- AS - ARIDE - E 8- CASSE - RUN 9- TUE - VENANT 10- ETALE - ESSE.

4x4

Rétrécissement - Molletière
Sécessionniste - Apocalyptique

BIFFE-TOUT : TERNIR

**ILS ONT
DIT !**



Raymond Devos

«Aux échecs
comme dans la vie,
il faut compter
avec les fous.»

La personnalité

Badji Mokhtar

Militant et combattant de la première heure, le martyr Badji Mokhtar est né en 17 avril 1919 à Annaba. En 1935, il fut obligé de quitter les bancs de l'école après avoir atteint le palier secondaire, une interruption nourrie par la situation que subissaient les Algériens par les enseignants français. En 1936, Badji Mokhtar s'engage dans les rangs des Scouts musulmans algériens. En 1940, avec un groupe de jeunes militants, il crée la première cellule de la jeunesse du Parti du peuple algérien (PPA) à Souk Ahras. En 1944, Badji Mokhtar milite au niveau de la section des Amis du manifeste et de la liberté (AML) à Souk Ahras. Après les manifestations de mai 1945, il doit se présenter tous les jours à la gendarmerie. Il milite ensuite au Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques créé en 1946. Le 1er avril 1950, il est arrêté à la suite d'un coup de filet mené contre les responsables de l'Organisation Spéciale (OS)3, dont il est le chef à Souk Ahras. Il



est torturé et condamné à trois années de prison. Au début de l'année 1954, Badji Mokhtar se rapproche du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA). En juin de la même année, à Alger, il prend part à la réunion des 22 chefs histo-

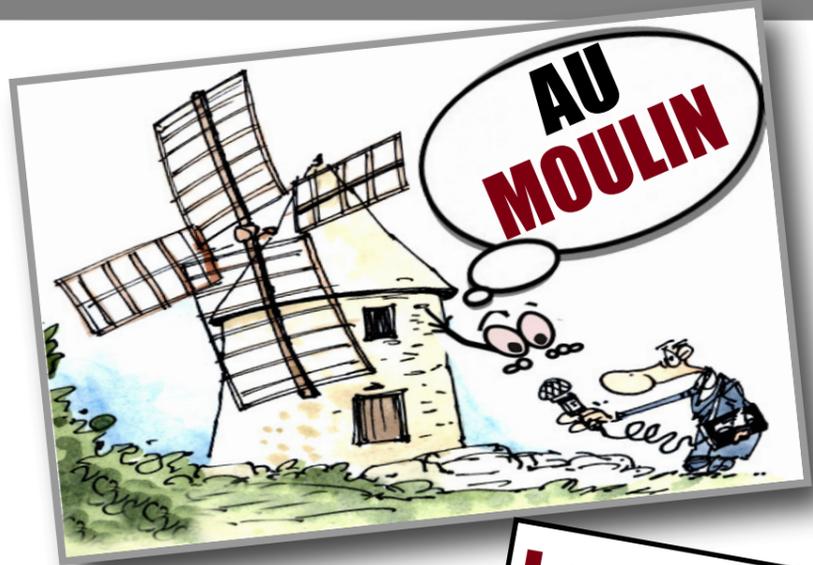
riques. Badji Mokhtar est parmi les premiers chefs combattants algériens à mourir au combat. Le 20 novembre 1954, il tombe, encerclé par l'armée française, dans la forêt de Beni Salah dans la région de Medjaz Sfa près de Guelma.

ASL Airlines

Tamazight à bord

La compagnie lowcost française ASL Airlines innove en intégrant le tamazight dans sa communication avec les voyageurs, comme en témoigne une vidéo partagée sur les réseaux sociaux. La réglementation internationale impose aux compagnies aériennes, l'anglais comme seule langue officielle de communication radio. Cependant, les transporteurs aériens peuvent choisir leurs langues de communication en interne et avec les voyageurs.

La compagnie française ASL Airlines a choisi d'innover en intégrant le tamazight dans sa communication avec les passagers. Dans cette vidéo virale intitulée "Du kabyle dans l'avion", une voix résonne en tamazight à bord d'un avion de cette compagnie aérienne française à bas prix. ASL Airlines souhaite la bienvenue aux passagers et leur donne quelques consignes de sécurité.



Le chiffre

5 000...km

La flamme olympique pour les JO de Paris a été allumée hier en milieu de journée sur le site antique d'Olympie en Grèce, à quelque 100 jours de la cérémonie d'ouverture le 26 juillet. Durant son périple de 11 jours, 600 relayeurs se passeront la flamme qui va parcourir 5000 km à travers sept îles grecques, dix sites archéologiques et le Rocher de l'Acropole où elle passera une nuit à côté du Parthénon. Dans le port grec du Pirée, la flamme embarquera le 26 avril à bord du trois-mâts Belem qui rejoindra Marseille, dans le sud-est de la France, le 8 mai. Le symbole des JO traversera ensuite toute la France, passant par les Antilles et la Polynésie française.



**NOUVEAUX
UTILISATEURS DE X
Prévoir
«de petits frais»
pour les messages**



Les nouveaux utilisateurs de X (ex-Twitter) devront payer de « petits frais » pour publier sur la plateforme pendant une durée de trois mois, a suggéré le patron du réseau social, Elon Musk, dans un message. « Malheureusement, de petits frais pour que les nouveaux utilisateurs aient le droit d'écrire est la seule façon de lutter contre l'assaut incessant des 'bots' (les comptes automatisés, NDLR) », a écrit le milliardaire. « Les intelligences artificielles actuelles (et les fermes à trolls) arrivent à passer facilement les tests 'êtes-vous un robot?' », a-t-il poursuivi. La mesure ne concernera que les nouveaux utilisateurs du réseau social et « ils pourront écrire gratuitement après trois mois », a-t-il précisé dans un autre message. Elon Musk, qui a acquis Twitter en 2022, n'a pas précisé le montant de ces frais, la date de leur déploiement ou les pays concernés.

**DÉBIT INTERNET
Augmentation
exceptionnelle chez AT**

Télécom a procédé à une « augmentation exceptionnelle » du débit internet de ses abonnés pour une durée d'un mois, à compter du premier jour de l'Aïd el fitr et ce, à l'occasion du 21ème anniversaire d'AT. Ainsi les abonnés à l'internet "Idoom Fibre" bénéficieront d'une augmentation de débit internet qui passe respectivement de 15 Mbps à 50 Mbps, de 20 Mbps à 200 Mbps, de 50 Mbps à 300 Mbps, de 100 Mbps à 500 Mbps, de 200 Mbps à 500 Mbps et de 300 Mbps à 500 Mbps, alors que pour les clients "Idoom ADSL et VDSL" le débit passe de 15 Mbps à 20 Mbps, explique le communiqué d'AT. S'agissant des abonnés disposant d'un débit de connexion de 100 Mbps, AT recommande « d'utiliser un routeur ou un répéteur wifi de catégorie Wifi 5 ou 6 et ce, pour une expérience wifi optimale ». AT souligne que « cette mesure exceptionnelle témoigne de la gratitude d'Algérie Télécom envers ses clients fidèles et de son engagement continu à leur offrir la meilleure expérience possible en matière de connectivité internet ».



إتصالات الجزائر
ALGERIE TELECOM

«FRAUDE MASSIVE» DES RETRAITÉS ALGÉRIENS Le gros mensonge de la France

En France, le gouvernement a voulu faire croire à une « fraude massive » sur les pensions accordées aux retraités algériens mais cette fable des retraités centenaires «fantômes» détournant des centaines de millions d'euros a été démentie par les chiffres.



Et c'est l'enquête exigée à l'assurance-retraite qui contredit ces déclarations portant sur une fraude massive. Selon le rapport publié et repris par l'ensemble des médias français, Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) établit que moins de 400 pensionnés de plus de 95 ans résidant en Algérie n'ont pas pu prouver leur identité. La CNAV a mené des contrôles sur place, notamment en affectant deux personnes au consulat d'Alger. Bilan : sur 2 000 assurés de plus

de 95 ans, 370 seulement ne se sont pas présentés à une convocation pour prouver qu'ils étaient bien vivants. Le taux global de fraude à la CNAV est estimé à 0,3 %, bien loin d'une fraude sociale massive aux retraites françaises. « Il y avait un double fantasme », a déclaré Renaud Villard, le directeur général de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV). « Croire qu'il y avait des centaines de milliers de faux centenaires algériens et croire qu'ils percevaient, frauduleusement, des pensions fran-

çaises. La CNAV a donc tout passé au peigne fin. Elle a finalement décompté moins de 1 000 centenaires pensionnés en Algérie dans ses registres sur un total de 340 000 ». La fraude aux prestations sociales des populations immigrées est un thème récurrent des discours xénophobes.

Depuis quelques années revient notamment la dénonciation d'une fraude massive au bénéfice de proches de retraités algériens qui seraient en réalité décédés. La chaîne CNews relayait ainsi en 2022 une information selon laquelle il n'y aurait que 18 % de vrais retraités vivant en Algérie. Mais il n'y a malheureusement pas que les médias qui ont alimenté ce gros mensonge. « Nos compatriotes en ont ras le bol de la fraude », avait déclaré Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, en 2023. « Le contribuable n'a aucune envie de voir que des gens puissent en bénéficier, le renvoyer au Maghreb ou ailleurs, alors qu'ils n'y ont pas droit », avait ajouté le ministre de l'Économie. Des propos faisant suite à la promesse d'Emmanuel Macron, la veille, de faire des « annonces fortes dès le début du mois de mai (2023) contre les fraudes fiscales et sociales ». Appuyant cette accusation contre les maghrébins, le ministre des Comptes publics, Gabriel Attal, avait rappelé à son tour qu'un plan complet de lutte était prévu dans les prochains mois. Tout un tollé sur une fraude qui n'existe pas ! Les chiffres révélés par la CNAV mettent à nu les préjugés racistes de certains responsables français.

A.G

APRÈS 4 ANNÉES D'ÉCLIPSE

Le festival du film méditerranéen de retour

Soixante-dix nouveaux films de 18 pays méditerranéens produits entre 2022 et 2024 participeront à la 4ème édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba qui se tiendra du 24 au 30 avril courant avec invité d'honneur le cinéma italien, a indiqué le commissaire du festival, Mohamed Allal. Dans une conférence de presse tenue à l'hôtel Seybouse international, M. Allal a précisé que « sur ce total de films incluant des longs et courts métrages ainsi que des films documentaires, 46 films participent à la compétition officielle avec en plus des projections spéciales du cinéma palestinien, sur la femme et sur le cinéma méditerranéen ». Il a également ajouté que « le festival revient après quatre années d'éclipse avec une nouvelle vision et une forte détermination à en faire une plateforme de découverte des talents et un partenaire de la production de films avec les jeunes cinéastes, assurant que le festival ambitionne de devenir un centre de rayonnement et de promotion du cinéma algérien ». Reporté de novembre 2023 à



avril 2024, le festival verra l'expression de la solidarité avec le peuple palestinien avec un programme intitulé "Viva Palestina" de présentation de sept courts métrages palestiniens à présenter successivement avant l'ouverture de la compétition officielle en présence de stars du cinéma palestinien dont le comédien

Kamal Bacha et la cinéaste Najwa Najjar. Le film italien "Vers un avenir radieux" signé en 2023 par le réalisateur Nanni Morreti ouvrira le festival d'Annaba du film méditerranéen qui donnera lieu à la distinction de stars du cinéma algérien et international dont le réalisateur algérien Merzak Allouache et le réalisateur italien Domenico Procacci. Dans le cadre de la formation, le festival accueillera dans son programme Masterclass des figures artistiques qui relateront leurs parcours dont le musicien compositeur Safy Boutella, le spécialiste des effets spéciaux 3D pour le cinéma Samy Lamouti et le producteur italien Daniele Urciuolo. Des ateliers de formation aux métiers du cinéma seront également organisés au profit de 70 jeunes et animés par des figures du cinéma. Au cours de la conférence de presse, la bande d'annonce du festival d'Annaba du film méditerranéen dont le montant total des prix atteint 25.000 dollars dont 15.000 dollars pour la catégorie des longs métrages, 5.000 dollars pour chacune des deux autres catégories des courts métrages et documentaires, a-t-on indiqué.

ÂID EL-FITR

Laagab réunit la corporation médiatique



Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab a présidé, dimanche au siège du ministère, une réception en l'honneur de membres de la corporation médiatique, avec lesquels il a échangé les vœux de l'Aïd El-Fitr dans une ambiance fraternelle, a indiqué un communiqué du ministère. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de directeurs d'établissements médiatiques publics et privés, de responsables de médias, de journalistes ainsi que de correspondants accrédités en Algérie. La cérémonie a été l'occasion pour le ministre de la Communication de présenter à l'ensemble de l'assistance, ses vœux les plus chaleureux, à l'occasion de l'Aïd El-Fitr, lit-on dans le communiqué. La corporation médiatique a loué cette « initiative appréciable », première du genre « qui mérite d'être saluée », ajoute la même source. A cette occasion, le ministre a présidé, dimanche matin, une réception en l'honneur des travailleurs, fonctionnaires et cadres du ministère, lors de laquelle il a présenté ses vœux à l'ensemble des fonctionnaires du ministère.

PROTECTION DES DONNÉES

4 ministères chez l'ANPDP

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) reçoit, aujourd'hui, les représentants du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, du ministère des Relations avec le Parlement, du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, et du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, a indiqué un communiqué de l'Autorité. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des organes publics et privés, responsables du traitement des données à caractère personnel en vue d'aligner les traitements effectués par ces derniers sur les dispositions de la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, a précisé la même source. Cette démarche vise à protéger les droits fondamentaux des citoyens et à accélérer la cadence de l'opération de dépôt des déclarations et demandes d'autorisation de traitement, via la plateforme numérique dédiée à cet effet, a ajouté la même source.

JOURNÉE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Une course de 5 km ouverte à tous

La Fédération algérienne du sport et travail organisera le 1er mai prochain une course de 5km ouverte à tous les travailleurs, à l'occasion de la Journée internationale du travail, a annoncé l'instance fédérale. « Notre famille des travailleurs à travers tout le territoire national est appelée à participer à la course de 5km du stade Ferhani de Bab El Oued jusqu'au siège de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA) à l'occasion de la Journée internationale du travail », a indiqué la FAST dans un communiqué. Cette manifestation « est organisée par le ministère de la Jeunesse et des Sports et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, en collaboration avec la Wilaya d'Alger et la Direction de la jeunesse et sports », ajoute la même source. Dans le même cadre, la fédération a ouvert un lien sur son site officiel afin de permettre à tous les travailleurs de s'inscrire pour participer à cette foulée.